



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 016 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 31 mai 2016

—
Président

M. Borys Wrzesnewskyj

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le mardi 31 mai 2016

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. Borys Wrzesnewskyj (Ettobicoke-Centre, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 8 mars, le Comité poursuit son étude de l'initiative du gouvernement fédéral visant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada.

Nous accueillons aujourd'hui des représentants de l'Association dentaire canadienne: le Dr Randall Croutze et M. Kevin Desjardins. Bienvenue. Nous recevons également une représentante des Catholic Crosscultural Services, Mme Carolyn Davis. Je vous souhaite également la bienvenue. Nous avons également des témoins qui comparaissent par vidéoconférence. Il s'agit de MM. Salahudin Khan et Mirza Hakeem Baig, de l'Islamic Foundation of Toronto.

Je rappelle aux témoins que chaque groupe dispose de sept minutes.

Nous entendrons tout d'abord l'exposé du Dr Croutze. Vous disposez de sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Dr Randall Croutze (président, Association dentaire canadienne): Merci beaucoup, monsieur le président, et je remercie les membres du Comité.

Je m'appelle Dr Randall Croutze, et je préside l'Association dentaire canadienne. Je suis accompagné de M. Kevin Desjardins, qui est le directeur des affaires publiques de l'Association.

Je vous remercie d'avoir invité l'ADC à comparaître devant vous au nom des dentistes pour vous parler de ce sujet important. Nous avons eu l'occasion de rencontrer certains d'entre vous plus tôt au cours du mois, et nous sommes ravis d'avoir la possibilité de poursuivre les discussions.

L'ADC est le porte-parole de la profession dentaire au pays et se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé en général. Nous représentons les associations dentaires provinciales, qui représentent plus de 18 000 dentistes.

Nous sommes ici pour parler de la question des soins dentaires offerts aux réfugiés syriens dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire. Puisque le Canada a accueilli 25 000 réfugiés ces derniers mois et qu'il en accueillera 10 000 autres, on accorde davantage d'attention à l'état de la couverture de soins de santé offerte aux réfugiés.

Comme vous le savez peut-être, les réfugiés qui arrivent au Canada sont couverts par le PFSI pendant une période d'un an. Il s'agit d'une couverture de base. Pour les soins dentaires, la couverture se limite à des soins d'urgence. À l'heure actuelle, le programme couvre ce qui suit: examens d'urgence; certains radio-diagnostic; restauration approuvée préalablement pour les dents gravement affectées; extractions, et extractions complexes devant

être approuvées préalablement; ordonnances d'urgence; et anesthésie.

Bref, il s'agit des soins dentaires de base.

L'arrivée récente de réfugiés a mis à l'épreuve le Programme fédéral de santé intérimaire, et des dentistes de partout au pays nous ont dit qu'il ne suffit pas. Nos membres, les associations provinciales, ont exprimé leurs préoccupations.

La couverture limitée des soins de santé buccodentaire qui est offerte dans le cadre du PFSI pose des difficultés aux patients et aux fournisseurs de soins de santé. Des cabinets dentaires nous ont dit qu'ils sont surchargés en raison des efforts supplémentaires qu'ils doivent déployer pour participer au programme, et que les limites imposées par le programme ne correspondent pas aux pratiques de soins exemplaires acceptées.

Parmi les problèmes qu'on nous a indiqués, il y a l'obligation de recevoir une autorisation préalable pour faire des plombages, ce qu'aucun autre programme n'exige. Les critères d'approbation d'une telle demande ne sont pas connus, ni accessibles, ce qui ajoute un fardeau administratif inutile. Même après qu'un processus a été préalablement autorisé, il faut appeler pour confirmer à nouveau l'admissibilité au programme lorsque le patient revient au cabinet.

Au-delà du fait qu'il ne devrait pas y avoir des problèmes d'admissibilité pour cette cohorte de réfugiés puisqu'ils ont fait l'objet d'une présélection et ont été déclarés résidents permanents, il peut falloir jusqu'à une heure pour vérifier ce qui devrait être une évidence le jour du rendez-vous.

Cette couverture ne cadre pas toujours avec les normes de soins acceptées en général. Par exemple, les grosses obturations sont couvertes, mais les couronnes en acier inoxydable, dont le coût est sensiblement le même, ne le sont pas. Elles correspondent aux normes de soins pour la restauration de deux surfaces ou plus de dents de lait pour les enfants à haut risque.

En ce qui concerne les rayons X, les radiographies péricoronaires ne sont pas couvertes à moins qu'elles fassent partie d'une série de radiographies de la dentition complète, ce qui n'est peut-être pas nécessaire. Les radiographies péricoronaires sont nécessaires pour le diagnostic de caries dentaires et devraient être couvertes en tant que code distinct.

Il n'y a pas de postapprobation pour les extractions chirurgicales. Il est impossible de dire avant le début de l'extraction s'il s'agit d'une extraction simple ou d'une extraction chirurgicale plus complexe.

J'aimerais signaler que ces dernières semaines, et depuis que nous avons rencontré certains d'entre vous sur la Colline du Parlement, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a publié une mise à jour de la liste des services pouvant être offerts, accompagnée de critères et de restrictions. Nous avons examiné cette information, et nous constatons que des améliorations ont été apportées au programme.

Nous croyons toujours qu'il est nécessaire de consulter les dentistes si des modifications sont apportées aux politiques pour s'assurer qu'elles cadrent avec les pratiques de soins acceptées.

L'administration du programme ne devrait pas régir les soins aux patients. Les réfugiés, en particulier les enfants qui n'ont pas reçu de soins dentaires, de soins préventifs ou qui n'ont pas eu accès à de l'eau fluorée régulièrement ont des problèmes multiples qui peuvent nécessiter d'autres traitements que ceux qui sont couverts par le PFSI. Dans la plupart des cas, ils n'ont pas immédiatement accès à des programmes de services sociaux provinciaux, et les retards dans les traitements peuvent exacerber leurs problèmes de santé.

De plus, les initiatives de santé publique et d'action bénévole ont subi de fortes pressions dans leurs efforts visant à régler ces problèmes.

Avant de conclure, je m'en voudrais de ne pas prendre un instant pour saluer les dentistes de partout au pays qui ont décidé d'aider les nouveaux réfugiés, notamment en effectuant des dépistages gratuitement et en fournissant des soins bénévoles.

Cependant, ne compter que sur le bénévolat ne suffit pas à combler les besoins en santé buccodentaire de cette cohorte de nouveaux arrivants. En tant que professionnels de la santé, les dentistes canadiens sont préoccupés par la qualité de vie des patients et veulent que tous les réfugiés aient une santé buccodentaire optimale.

Nous exhortons le gouvernement à poursuivre l'examen des politiques sur les soins dentaires du Programme fédéral de santé intérimaire, de sorte qu'elles puissent être évaluées et améliorées pour garantir aux réfugiés un accès immédiat à des soins dentaires de base.

Je remercie le Comité de son temps et de son attention, et je serai ravi de répondre à vos questions.

• (1110)

Le président: Merci, monsieur Croutze.

Allez-y, madame Davis. Vous disposez de sept minutes.

Ms. Carolyn Davis (directrice générale, Catholic Crosscultural Services): Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie.

Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invitée à venir vous parler de l'initiative du gouvernement visant la réinstallation des réfugiés syriens.

Je m'appelle Carolyn Davis, et je suis la directrice générale des Catholic Crosscultural Services, un organisme d'aide à l'établissement qui mène ses activités à Scarborough, dans la partie Est de Toronto et dans la région de Peel dans les collectivités de Mississauga et de Brampton.

Depuis plus de 55 ans, nous fournissons une vaste gamme de services de soutien à l'établissement qui aident plus de 30 000 nouveaux arrivants par année à s'établir et à s'intégrer à la vie au Canada. Contrairement à ce qu'évoque le nom de notre organisme, nous aidons tout le monde, peu importe le pays d'origine, la religion ou le milieu d'origine des gens.

Nous offrons des programmes de formation linguistique, d'orientation et d'emploi. Nous avons sept bureaux. Nous sommes présents dans 50 écoles et 10 collectivités.

En plus de former un organisme d'aide à l'établissement, nous participons au Programme de parrainage privé de réfugiés. Jusqu'en 2008, nous avons administré l'entente de parrainage pour l'Archidiocèse catholique de Toronto, et depuis neuf ans, nous exécutons le Programme de formation sur le parrainage privé des réfugiés, ou PFPR, qui fournit de la formation, des renseignements et de l'aide à des groupes de parrainage de partout au pays.

Avant le lancement de l'initiative sur les réfugiés syriens, nous nous concentrons surtout sur les signataires d'entente de parrainage, mais depuis que l'intérêt que porte la population à l'égard du parrainage de réfugiés a explosé, nous sommes submergés de demandes de formation et d'aide qui proviennent de nouveaux groupes de parrainage. Nous avons eu la chance de recevoir des fonds additionnels de la part d'IRCC, de la Province de l'Ontario, et de la Ville de Toronto pour embaucher du personnel supplémentaire, mais nous avons toujours de la difficulté à combler les besoins.

Nous administrons également le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas, ou Programme mixte des RDBV, en jumelant des dossiers de RDBV avec des groupes de parrainage. Le nombre de demandes est tellement élevé que lorsqu'il y a un nouveau groupe, il est réclamé en quelques minutes. L'information est diffusée par courriel et il est réclamé en quelques minutes. En janvier, nous avons jumelé 500 cas de RDBV, ce qui représente une année de travail en général.

Puisqu'en général, il est facile de manquer de temps dans ce type d'exposé, je vais passer à certaines conclusions et recommandations et je reviendrai à l'explication du contexte par la suite.

Je veux insister sur trois points importants.

Premièrement, le Programme de parrainage privé de réfugiés est vraiment important. Il renforce l'engagement qu'a pris le gouvernement d'aider les réfugiés et permet aux Canadiens de participer à des efforts humanitaires qui changent des vies. Le Programme de formation sur le parrainage privé des réfugiés joue un rôle essentiel en appuyant la participation des Canadiens en tant que répondants dans le cadre de notre Programme de réinstallation des réfugiés.

Deuxièmement, l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens a permis de faire ressortir des lacunes dans le PFPR et dans le programme de parrainage privé et a indiqué hors de tout doute qu'il faut accroître les fonds pour répondre aux besoins de formation, de renseignements et d'aide de ces groupes de parrainage, dont le nombre explose.

Troisièmement, le secteur de l'établissement joue un rôle essentiel dans le soutien à la réinstallation à court et à long terme des réfugiés syriens. Pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement, ce secteur est la principale source d'aide. Pour les réfugiés parrainés par le secteur privé, son rôle consiste à collaborer avec les répondants pour s'assurer que les réfugiés reçoivent les services d'établissement dont ils ont besoin.

Le secteur a un rôle à jouer dans l'aide aux réfugiés syriens dès leur premier jour au Canada jusqu'à leur 13^e mois au pays, et plus. Il faut porter attention à l'amélioration des liens entre le secteur de l'établissement et le milieu du parrainage, de sorte qu'ils puissent mieux collaborer. Le secteur de l'établissement a besoin de financement immédiat et ciblé pour répondre aux besoins des réfugiés syriens.

Pour situer ces recommandations dans leur contexte, le programme de parrainage privé fait venir des réfugiés au Canada depuis plus de 35 ans. Il offre de la formation aux répondants privés sur tous les aspects: de la façon de remplir des formulaires jusqu'à la compréhension du processus, en passant par la façon d'aider les réfugiés à s'adapter à leur nouvelle vie.

Jusqu'à récemment, le PFPR collaborait avec des signataires d'entente de parrainage, des groupes de cinq et des répondants communautaires seulement si leurs demandes étaient rejetées. Nous n'avons aucun autre moyen de prendre contact avec eux autrement. Ce travail était limité seulement par le financement et les ressources humaines affectés au programme. Depuis le lancement de l'initiative visant la réinstallation des réfugiés syriens, le PFPR essaie de répondre aux demandes des répondants, anciens et nouveaux, pour toutes les catégories, mais c'est un peu complexe.

Les organismes d'aide à l'établissement de partout au pays aident depuis longtemps les réfugiés à s'établir; ces gens viennent au pays en raison d'une guerre et d'une migration forcée, de situations similaires à celles que vivent les réfugiés syriens. Notre secteur a les compétences et l'expérience qu'il faut pour répondre à leurs besoins.

Le système est-il parfait? Non, mais notre secteur a les compétences, les ressources et la détermination qu'il faut et il a la volonté de faire le travail.

• (1115)

Tout comme les réfugiés qui sont arrivés avant eux, les réfugiés syriens ont besoin d'aide sur divers plans: connaissances linguistiques, information, éducation, formation et emploi. Ce qui rend l'initiative visant la réinstallation des réfugiés syriens différente d'autres initiatives de réinstallation, c'est qu'un grand nombre de réfugiés arrivent au pays dans une très courte période, ce qui engendre une demande hors du commun. Malheureusement, les réfugiés et leurs répondants attendent de l'aide et des ressources provenant d'un système qui a subi des réductions de financement chaque année, du moins ces cinq dernières années. Nous n'avons pas besoin de réinventer le secteur du parrainage ou de l'établissement pour répondre aux besoins des réfugiés syriens, mais le gouvernement doit financer entièrement les services actuels de sorte qu'ils puissent combler les besoins de ce groupe, qui comprend un nombre sans précédent de personnes.

En ce qui concerne le Programme de parrainage privé et le PFPR, le nombre de demandes de renseignements, d'aide et de jumelage a augmenté tellement rapidement qu'il était impossible de répondre à la demande. Je peux dire sans exagérer que chaque membre de notre personnel recevait de 150 à 200 courriels par jour. Ils contenaient des questions, des demandes d'ateliers et des questions sur le processus. Il était pratiquement impossible de suivre le rythme. Nous avions reçu des fonds supplémentaires pour doubler l'effectif, mais le nombre de demandes augmentait au même rythme, voire plus rapidement. Nous ne nous attendons pas à voir une réduction des demandes à mesure que les réfugiés arriveront et que les répondants, surtout les nouveaux, prendront conscience de ce que sont leurs responsabilités concrètement. Un nombre élevé de nouveaux répondants sont jumelés à des dossiers très complexes et ils auront besoin d'aide bientôt.

Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Il y a deux ou trois semaines, IRCC a communiqué avec nous et nous a demandé de proposer nos idées en vue d'un service de soutien au parrainage repensé. Il a indiqué clairement qu'on s'engageait à faire en sorte que le programme réponde mieux aux besoins des répondants. Notre

plan lui sera présenté aujourd'hui, et nous nous attendons à avoir des nouvelles prochainement.

Un changement important au programme des réfugiés qui changerait beaucoup la donne pour les réfugiés syriens consisterait à augmenter l'allocation pour les réfugiés parrainés par le gouvernement.

Le président: Madame Davis, votre temps est presque écoulé.

Mme Carolyn Davis: D'accord.

Elle se fonde sur les taux des régimes provinciaux d'aide sociale, et elle établit également l'échelle de soutien financier pour les répondants privés. Cela ne convient pas du tout présentement.

Je vous remercie, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

Le président: Merci, madame Davis.

Monsieur Baig, vous disposez de sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Mirza Hakeem Baig (secrétaire associé, Islamic Foundation of Toronto): Je vous remercie de nous avoir invités à participer à la séance.

L'Islamic Foundation of Toronto agit à titre de signataire d'entente de parrainage, ou SEP, depuis 15 ans, mais depuis janvier 2016, nous participons énergiquement au parrainage privé des réfugiés syriens et des RDBV. Du mois de janvier au 31 mars, lorsqu'il n'y avait aucune restriction quant au nombre de demandes que nous pouvions présenter, nous en avons présenté 187, pour 187 familles, ce qui représente environ 8 500 personnes, avec un appui financier externe de 6 millions de dollars. Sans le soutien du gouvernement, IRCC, et nos bureaucrates, cela aurait été impossible.

L'autre catégorie de réfugiés, ce sont les RDBV. Le gouvernement soutient chaque famille pendant six mois. Nous avons parrainé environ 27 familles. Dans le cadre du processus qui se poursuit, nous devons faire des demandes pour certains membres des familles qui sont encore là-bas. Dans d'autres cas, des membres d'une même famille ont été séparés: certains sont en Turquie, en Jordanie ou dans un autre pays.

Nous sommes confrontés à un problème, car on ne nous a affecté que six personnes pour le reste de l'année, en date du 31 mars, et nous ne sommes pas en mesure de répondre à la demande de nos congrégations, qui sont prêtes et qui ont l'argent nécessaire venant s'ajouter aux 6 millions que nous avons déjà engagés. Plus de 67 familles attendent qu'on parraine leurs êtres chers, avec les engagements financiers en place. Nous en discutons avec différentes administrations et avec IRCC, mais malheureusement, nous ne recevons aucune aide à cet égard.

Nous aimerions participer au processus pour aider le gouvernement à réduire sa contribution financière. Nous voudrions intervenir en versant plus d'argent. Toutefois, nous avons besoin qu'IRCC examine la question de l'attribution. Si nous avons présenté des demandes pour 8 500 personnes entre le mois de janvier et le 31 mars — en trois mois — nous devrions obtenir une juste distribution pour le reste de l'année, ce qui n'est pas le cas. Pour cette raison, nous demandons une réorganisation des affectations dans le cadre du parrainage privé des réfugiés, soit de la façon dont le nombre de personnes qui sont parrainées par chaque SEP est déterminé.

Par ailleurs, lorsqu'il y a un processus pour les RDBV et qu'on communique avec les SEP, nous répondons dans les trois, quatre ou cinq minutes. Parfois, nous obtenons une famille, et parfois nous n'en obtenons aucune. Il faut examiner les choses. Quel est le problème? S'il y a 25 familles, pourquoi ne nous en affecte-t-on pas au moins une? Une réorganisation s'impose.

Nous avons un processus d'établissement en place. Nous nous assurons que les familles qui arrivent n'obtiennent pas que de petits boulots. Nous leur donnons de la formation. Nous les accompagnons dans la formation avant tout. Il y a un groupe de cinq ou six personnes qui travaillent auprès de chaque membre de la famille. Elles font de la planification pour toute l'année. Elles disposent d'une année pour aider la famille à s'installer au Canada et à ne pas devoir recourir à l'aide sociale. Nous travaillons fort.

Pour cette raison, le gouvernement devrait également envisager de fournir des fonds supplémentaires aux SEP qui participent aux activités d'établissement. Sans l'adoption d'un plan d'action global, nous ne pouvons pas aider les familles à s'installer. Nous devons nous assurer que les membres de la famille — les enfants, etc. — s'adaptent à la vie au Canada. Chaque fois, nous disons — et nous n'avons pas à le répéter ici — que nous sommes fiers que notre pays ait relevé le défi et qu'il fasse de l'excellent travail.

Merci.

• (1120)

Le président: Merci, monsieur Baig.

Madame Zahid, allez-y, s'il vous plaît. Vous disposez de sept minutes.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je veux remercier tous nos témoins du travail qu'ils accomplissent pour aider les familles de réfugiés syriens à s'installer au Canada, et je les remercie de leur présence aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Mme Davis.

On a dit précédemment au Comité que l'intégration des nouveaux arrivants qui sont dans leur adolescence peut être particulièrement difficile. Il s'agit d'une période difficile pour les jeunes, à plus forte raison s'ils doivent s'adapter à un nouveau pays et à une nouvelle culture. Je crois comprendre que votre organisme joue un rôle actif sur ce plan et que vous êtes très présents dans les écoles.

Pouvez-vous parler des difficultés auxquelles font face les personnes de ce groupe d'âge et de la façon dont nous pouvons les aider? Que pouvons-nous faire?

Mme Carolyn Davis: Je vous remercie de la question.

Nous intervenons dans un certain nombre d'écoles secondaires de Scarborough et nous travaillons beaucoup auprès des nouveaux arrivants dans les écoles secondaires. Un certain nombre de problèmes se posent pour ce groupe. C'est en partie simplement que l'adolescence, avec tout ce qu'elle comporte, est déjà une période difficile, et elle l'est d'autant plus pour les jeunes qui la vivent dans un nouveau pays, qui doivent apprendre une nouvelle langue et qui ne veulent peut-être pas nécessairement être ici.

Qui plus est, ces jeunes n'ont aucun moyen de communiquer avec leurs pairs, et cela fait peut-être un certain temps qu'ils ne sont pas allés à l'école. Imaginez tous ces facteurs pris ensemble pour un jeune de 18 ans qui se retrouve dans une classe de jeunes de 14 ans et qui n'a pas nécessairement de sentiment d'appartenance. Ce qui nous préoccupe beaucoup, c'est que nous devons donner à ces jeunes

Syriens un sentiment d'appartenance à l'extérieur de l'école, ce qui est difficile.

Dans des activités de groupe... Nous avons un plan de programme de jumelage avec IRCC qui n'a pas encore été approuvé. Il s'agirait de jumeler des jeunes Syriens avec des jeunes qui sont passés par le processus d'établissement, mais qui sont ici depuis un certain temps et qui pourraient les convaincre que la vie continue après les premières étapes plus difficiles.

Nous envisageons également d'offrir de l'enrichissement pour aider cette cohorte de jeunes à rattraper le retard, étant donné qu'il se peut bien qu'ils aient manqué un certain nombre d'années scolaires.

• (1125)

Mme Salma Zahid: Je crois comprendre que les services fournis incluent ceux de consultation, d'orientation et d'aide à remplir des documents pour les familles. Dans quelle mesure certaines de ces capacités aident-elles les nouveaux arrivants syriens à bien s'intégrer au Canada?

Mme Carolyn Davis: Elles sont très importantes. Remplir des documents, expliquer le fonctionnement des systèmes et établir le contact entre ces personnes et d'autres ressources, tout cela est vraiment au centre de l'établissement, en ce sens que c'est utile dans leur vie quotidienne. C'est la capacité de faire avancer les choses dans sa vie. Il s'agit d'aider les réfugiés à se donner un plan d'établissement et à déterminer comment l'accomplir, ainsi que de travailler avec eux et de les accompagner dans leur parcours, dans les bons et les moins bons moments. Nous fournissons le cadre leur permettant de poser d'autres questions et nous leur fournissons de l'aide de façon constante.

Mme Salma Zahid: Vous fournissez également des services d'emploi ciblés et de la formation aux immigrants et aux réfugiés du secteur de Scarborough. Si l'on pense à ce qui se passait avant la vague actuelle de nouveaux arrivants syriens, d'après votre expérience, quels sont les éléments fondamentaux qui doivent être en place pour que les nouveaux arrivants puissent s'intégrer au marché de l'emploi?

Mme Carolyn Davis: Le programme dont vous parlez, c'est un programme de formation linguistique de niveau avancé. Il est destiné aux professionnels de la santé formés à l'étranger et les aide à faire la transition dans les domaines de la technologie médicale et à utiliser leur formation et leur expérience.

Si c'est un bon programme, c'est entre autres parce qu'il comprend une part importante de formation linguistique, ce qui permet aux gens d'acquérir les habiletés linguistiques qu'il faut sur le plan professionnel et de traduire leurs connaissances en anglais de sorte qu'ils puissent passer des entrevues et s'intégrer au marché du travail.

Il fournit également du placement bénévole pour aider les gens à connaître les réalités du monde du travail canadien. Ils savent peut-être ce que c'est que de travailler dans un hôpital dans leur pays d'origine, mais les choses peuvent être bien différentes au Canada. Par conséquent, il est important de donner aux gens une idée d'un placement bénévole. Nous aimerions pouvoir payer pour ce placement, mais nous n'avons pas les fonds nécessaires. C'est probablement l'un des éléments les plus importants du programme.

Mme Salma Zahid: Ma prochaine question s'adresse à M. Khan ou à M. Baig.

Comme nous le savons, les jeunes peuvent être confrontés à de grandes difficultés pendant leur intégration, bien que rapidement, ils peuvent également être ceux qui s'en sortent le mieux et servir de lien générationnel entre leur famille et la société canadienne. Je sais que votre groupe offre aux jeunes des services gratuits de mentorat, des leçons sur des connaissances pratiques et des cours dans des écoles coraniques.

En quoi ces programmes aident-ils à faire en sorte que les enfants syriens sont capables de s'intégrer au système d'éducation et à la société canadienne, tout en conservant leur patrimoine culturel et religieux?

M. Mirza Hakeem Baig: Parallèlement aux cours d'anglais langue seconde, l'IFT offre des activités aux jeunes et aux enfants chaque fin de semaine. Elles ne sont pas destinées qu'aux enfants syriens; ils s'assoient avec les autres enfants qui viennent de différents milieux et qui sont de différentes origines ethniques. La diversité du Canada est représentée dans chacun de ces cours. Cela les aide à être assez à l'aise pour interagir et savoir comment le faire.

La langue pose des difficultés, et ces choses se font en parallèle. Nous avons des ressources à notre disposition pour la langue arabe. Dans les classes, ils parlent en anglais. Lentement, nous remarquons que les enfants s'améliorent beaucoup. Ils étaient très timides et ne parlaient pas aux autres enfants, alors que maintenant, ils le font.

C'est un long processus. Il leur faudra du temps pour s'habituer au Canada.

Le président: Merci.

Monsieur Tilson, vous disposez de sept minutes. Allez-y s'il vous plaît.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous de votre présence. Je remercie en particulier l'Islamic Foundation pour la générosité dont elle fait preuve en aidant ces gens.

J'ai quelques questions à poser aux dentistes.

Docteur Croutze, je vous ai rencontré il y a plusieurs semaines, bien entendu, lorsque les dentistes sont venus sur la Colline du Parlement, et la question m'intéresse de très près. Mon défunt père était dentiste, et je comprends une partie de vos préoccupations.

Vous avez dit que la liste de services ne convient pas. J'aimerais vous entendre davantage là-dessus. Vous avez dit que certains services ne sont pas couverts. Y a-t-il des préoccupations sur le plan de la responsabilité? Qu'arrive-t-il lorsque vous devez faire quelque chose qui n'est pas inclus dans la liste?

• (1130)

Dr Randall Croutze: Merci beaucoup. Je vous remercie d'avoir participé à notre réunion, et merci de vos observations.

Absolument. En examinant la liste des services qui sont fournis, nous constatons que c'est le strict minimum. Cela ne correspond pas à ce que nous considérons comme de bons soins. Vous avez tout à fait raison. Si j'examine une carie, et que ce n'est pas couvert, c'est comme si un médecin examinait un cancer et disait « eh bien, le cancer n'est pas encore assez grave pour que je fasse une opération; je devrai attendre qu'il s'aggrave ». C'est le dilemme auquel nous sommes toujours confrontés dans ce type de situations.

Nous faisons face à des situations de vie ou de mort. Les personnes qui arrivent ici ont une foule de problèmes de santé — des choses que nous ne voyons pas au Canada — en raison de la malnutrition, du manque de soins préventifs. Ils n'ont pas eu accès à

de l'eau fluorée. Ils ont des caries qui infectent les nerfs et qui causent des abcès autour des dents.

Les responsabilités ne sont pas seulement liées à des cas où, par exemple, une personne a une couronne ébréchée. On parle de gens qui se retrouveront à l'hôpital s'ils ne reçoivent pas de traitement. Des gens meurent d'une infection dentaire. Nous ne le réalisons pas ici, mais dans les pays d'origine de ces personnes, cela se produit assez fréquemment. Nous ne pouvons pas les laisser sortir de nos cabinets sans leur fournir de traitement.

Il est inacceptable qu'on doive obtenir une autorisation préalable pour une extraction chirurgicale lorsque la personne qui entre dans le cabinet a un abcès facial. Le type de choses que nous examinons requiert une intervention chirurgicale et un drainage et il y a un code de tarifs pour cela, mais ce n'est pas couvert ici. Il s'agit d'un service de base. Si une personne a un abcès facial, nous voulons être en mesure de régler le problème. Donner à la personne un antibiotique et un antidouleur, ce n'est pas un bon traitement. Nos responsables de la réglementation considéreraient que cela va au-delà de ce que le code d'éthique impose.

Il nous faut fournir de meilleurs soins, et les soins sont fournis. Les dentistes les fournissent gratuitement, ce qui laisse entendre que nous ne faisons pas d'argent. Le fait est que dans notre cabinet, les frais généraux sont à environ 70 %. Ce qui finit par se produire, c'est que si cela équivaut à 1 000 \$ de travail, nous avons payé 700 \$ à cet égard et l'avons fait gratuitement, de sorte que nous perdons de l'argent.

C'est quelque chose que les dentistes font tout le temps. Nous ne nous en plaignons pas en général, mais lorsque la charge augmente à ce point, c'est au-delà de notre capacité.

M. David Tilson: Y a-t-il un problème sur le plan de la langue?

Dr Randall Croutze: Oui. Heureusement, nous avons des membres du personnel ou des dentistes qui sont capables de parler les langues. Oui, la question de la langue est importante. Il arrive que des gens soient accompagnés d'interprètes. C'est en quelque sorte une barrière, mais ce n'est pas la plus importante.

M. David Tilson: Combien de temps s'écoule-t-il avant que vous receviez le paiement du gouvernement?

Dr Randall Croutze: Il faut tout d'abord examiner la personne; ensuite, il faut une autorisation préalable. Le processus dure quatre semaines. Il faut examiner le patient qui a un abcès, qui est en douleur, et on envoie une demande d'intervention. Par la suite, on attend quatre semaines, puis le patient se présente. À ce moment-là, on prend le téléphone et on vérifie encore une fois la participation, on accomplit le travail et on soumet la demande. Il faudra attendre environ quatre semaines avant de recevoir le paiement.

Ce n'est pas cela qui nous préoccupe. Nous voulons nous assurer que nous fournissons de bons services.

M. David Tilson: J'aimerais poser une question à tous les témoins, à commencer par le Dr Croutze. Elle porte sur le sujet qui a été soulevé par d'autres témoins, soit celui du 13^e mois. Autrement dit, après un an, l'aide du gouvernement cesse. Je me rappelle avoir posé une question au ministre, qui m'a répondu qu'il y a toujours les services sociaux et l'aide sociale.

Je vais commencer par vous, et ce sera au tour de Mme Davis ensuite. Lorsque tout à coup, l'appui financier du gouvernement cessera, dans quelle mesure cela se répercutera-t-il sur votre travail?

Dr Randall Croutze: Comme on l'a indiqué, j'espère que ces gens... Ce sont des gens très talentueux et plein de ressources. Je crois qu'ils se seront relevés d'ici ce temps-là. Si vous me demandez mon avis, je pense qu'ils sont capables de très bien s'intégrer. Ils auront de bons emplois bien rémunérés et auront de l'assurance dentaire. etc. J'espère qu'ils pourront bénéficier de ce soutien.

J'espère que c'est ce qui se produira, mais pour les gens qui ne sont pas en mesure de le faire, les associations dentaires provinciales les aident à accéder à certains des programmes offerts par les services sociaux. Petits à petits, ces programmes sont meilleurs que le Programme fédéral de santé intérimaire actuel, de sorte que le niveau des soins offerts qu'il recevraient à ce moment-là serait acceptable. À ce stade, la plupart de ces gens auraient peut-être la possibilité d'être couverts, selon leur situation financière.

• (1135)

M. David Tilson: C'est bon à savoir.

Mme Carolyn Davis: Nombre de réfugiés pris en charge par le gouvernement ont une connaissance très limitée de l'anglais et une bonne partie d'entre eux sont analphabètes dans leur propre langue. Il y a certains problèmes liés à l'emploi ainsi qu'à l'existence de compétences transférables en milieu urbain au Canada.

Je ne suis pas aussi optimiste que les autres témoins quant à la capacité de ces réfugiés à être autonomes après un an. Ce groupe aura probablement besoin de soutien pendant plus d'un an. C'est d'ailleurs une autre mesure que je recommande.

Le président: Il vous reste 10 secondes.

Mme Carolyn Davis: Les répercussions sur notre travail ne seront pas énormes, en ce sens que nous allons travailler avec les réfugiés pris en charge par le gouvernement aussitôt qu'ils emménageront dans leur propre logement, du début à la fin.

Le président: Merci, madame Davis...

Mme Carolyn Davis: C'est pour eux que le 13^e mois est difficile, pas pour nous.

Le président: Merci.

Madame Kwan, je vous prie, vous avez sept minutes.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie également tous les témoins de leur participation.

J'aimerais revenir sur ce que vous disiez, madame Davis. Au cours de votre présentation, vous avez parlé de deux problèmes. L'un d'eux concerne les compressions qui ont eu lieu au cours des cinq dernières années, et peut-être depuis plus longtemps. J'aimerais que vous nous parliez davantage de ces compressions ainsi que des ressources qu'il faut mettre en place.

Lors de leur présentation, d'autres témoins de l'Ontario nous ont dit avoir perdu leur financement. Par exemple, le financement du programme CLIC a été réduit. Aucune réduction à cet égard n'a été annoncée dans le budget de cette année, mais il n'y a pas eu d'augmentation non plus et la charge du travail a été multipliée par trois, et même au-delà. J'aimerais savoir si vous pouvez nous en dire plus à ce sujet.

Pour ce qui est du 13^e mois et des difficultés que comporte cette étape, vous avez dit que l'allocation accordée aux réfugiés parrainés par le gouvernement, qui est basée sur l'allocation provinciale, est insuffisante. Je me demande quelles solutions vous proposeriez pour remédier à la situation. Par exemple, le ministre devrait-il convoquer une réunion des ministres des provinces et des territoires responsables de l'aide sociale pour discuter d'une augmentation des

prestations, que celles-ci soient destinées à des réfugiés ou à d'autres prestataires?

Je serais ravie d'entendre ce que vous avez à dire sur ces sujets.

Mme Carolyn Davis: Je vais aborder le sujet du 13^e mois parce qu'il s'agit de l'une de mes suggestions.

Le taux de prestations est déterminé par la province, et non par le gouvernement fédéral, mais je pense que tous les intervenants ont un rôle à jouer pour que les prestataires de l'aide sociale et les réfugiés reçoivent des sommes leur permettant de jouir d'un niveau de vie raisonnable. Je pense que cela serait une bonne idée pour commencer. Prolonger le soutien accordé aux réfugiés au-delà de la première année est aussi certainement une suggestion qui mérite d'être envisagée.

Pour ce qui est des compressions, je ne peux pas parler au nom de tout le monde au pays, mais le financement accordé aux organismes ontariens a été réduit. Au cours des cinq dernières années, le financement perdu par notre organisme est probablement de l'ordre de 800 000 \$ ou 900 000 \$.

Nous avons cinq contrats en place avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC: trois pour des services directs et deux pour des services indirects. Dans la catégorie des services directs, le budget est demeuré le même ou a diminué. Cette année par exemple, nos services d'établissement à Toronto ont perdu 210 000 \$. Dans la région de Toronto, 437 réfugiés syriens se sont présentés à notre porte au cours des derniers mois. Notre organisme a subi des compressions, néanmoins il s'occupe d'un grand nombre de réfugiés syriens.

Nos contrats pour la région de Peel n'ont pas subi de compressions, mais le budget est demeuré le même malgré l'augmentation du nombre de réfugiés. Nous ne faisons pas que maintenir les services offerts aux nouveaux arrivants, nous recevons aussi un nombre élevé de nouveaux réfugiés syriens.

• (1140)

Mme Jenny Kwan: Je sais que le temps est compté. Pourriez-vous fournir au Comité un mémoire supplémentaire fournissant des détails sur ces compressions et sur les répercussions de la hausse de la demande en matière de services?

Mme Carolyn Davis: Certainement.

Mme Jenny Kwan: Ces renseignements nous seraient très utiles si vous pouviez nous les soumettre. Je vous en remercie.

J'aimerais aborder la question des services dentaires avec M. Croutze. Au cours de la présente séance et de votre présentation, vous avez dit que les patients doivent se rendre sur place, puis que vous devez confirmer l'approbation des soins, tâche qui peut prendre au personnel jusqu'à une heure. Pourriez-vous parler brièvement de cet aspect de la question et nous dire ce qu'il faut faire pour éliminer cet obstacle?

Dr Randall Croutze: Je pense qu'on pourrait commencer par éliminer le besoin de pré-autoriser les soins dentaires courants. Cette exigence est un fardeau administratif inutile et n'est imposée par aucun autre fournisseur de soins dentaires. La supprimer permettrait au fournisseur et au cabinet dentaire de réaliser des économies, en plus de rendre les soins plus accessibles. C'est un obstacle qui peut facilement être éliminé. Je pense qu'il faudrait aussi abolir la pré-autorisation pour les obturations. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de dentistes qui veulent travailler davantage qu'ils ne le font maintenant. Hier, j'ai passé 13 heures à réparer des dents et je ferai la même chose demain. Il y a beaucoup de trous à combler.

Je peux vous assurer que les dentistes ont un sens aigu de l'éthique. Cette exigence n'existe dans aucun autre programme d'avantages et elle est injuste. En l'éliminant dès le départ, il ne serait plus nécessaire d'attendre quatre semaines pour administrer des traitements absolument nécessaires et d'importance parfois vitale. Cela allégerait le fardeau imposé aux services administratifs et rendrait les soins plus accessibles.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup.

Je m'adresse ici à M. Baig, qui comparait par vidéoconférence. Au cours de votre présentation, je pense que vous avez parlé de la nécessité d'affecter des fonds pour l'établissement. Votre organisme reçoit-il du financement public?

M. Mirza Hakeem Baig: Non, nous n'avons pas accès au financement public existant, mais nous en avons fait la demande. En fait, toutes les ressources ont un certain lien avec les services d'établissement que nous offrons quotidiennement. Il nous faut de l'argent pour engager le personnel supplémentaire dont nous avons besoin. Nous finançons nous-mêmes la plupart de nos activités et nous l'acceptons, mais nous avons besoin de financement public pour offrir des services professionnels en matière de counselling, de l'aide relativement à l'état de stress post-traumatique et ainsi de suite.

Nous avons certaines ressources, mais nous avons besoin d'aide financière dans ces secteurs, parce que les familles musulmanes seront plus à l'aise de s'adresser à un organisme islamique qu'à une église. Si nous recevions des fonds, ils seraient affectés à ces ressources. Cela nous serait utile.

Le président: Madame Kwan, il vous reste 10 secondes.

Mme Jenny Kwan: Je vais profiter des 10 secondes qui me restent pour lancer une invitation à tous les témoins. Si vous disposez de renseignements supplémentaires dont nous n'avons pas parlé, comme des détails sur des recommandations, des enjeux ou des problèmes qui touchent votre communauté, veuillez en faire part au Comité pour que nous puissions les étudier. Nous n'avons pas pu entrer dans tous ces détails par manque de temps. Je vous remercie d'avance.

Le président: Merci.

Monsieur Chen, je vous prie, vous avez sept minutes.

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse aux représentants de l'Islamic Foundation of Toronto.

C'est merveilleux de vous entendre parler de l'énorme soutien que vous avez réussi à obtenir auprès de la communauté en recueillant 6 millions de dollars pour aider des familles de réfugiés. Vous avez parlé d'un groupe de personnes qui aident ces familles tout au long du processus d'établissement. Il s'agit d'une équipe de cinq ou six personnes qui offrent un soutien à une famille. Pouvez-vous nous en parler un peu plus? Que font ces gens et de quelle façon participent-ils à votre initiative?

• (1145)

M. Salahudin Khan (vice-président, Islamic Foundation of Toronto): Ce sont tous des bénévoles. Il y en a presque 300 à nous aider. Même les formulaires de demande sont remplis par des bénévoles. Nous avons les demandes et nous les avons déjà soumises. Il y a des gens qui parlent arabe. Ces groupes de cinq personnes qui sont assignés à chaque famille s'occupent d'emmener les réfugiés chez le médecin, de leur montrer comment utiliser le transport en commun et toutes ces choses. Nous essayons également

de voir où ils pourraient trouver du travail, où se trouve le district scolaire de leurs enfants, et ainsi de suite.

M. Shaun Chen: C'est très bien.

Si je comprends bien, vous collaborez avec des employeurs locaux. Comment vous y prenez-vous pour trouver les emplois et pour réussir à jumeler les familles et les personnes qui cherchent du travail aux emplois disponibles?

M. Mirza Hakeem Baig: Nos équipes sont toutes variées et les compétences de leurs membres sont diversifiées. Il y a des gestionnaires de projets. Il y a des fonctionnaires dans chacun des groupes. Chaque équipe gère ses propres activités, ce sont donc elles qui se chargent de cet aspect de la question.

Ils ont un an. Les familles de réfugiés sont avisées qu'elles peuvent travailler et coopérer avec le groupe pendant un an. Le groupe est également informé qu'il a un an pour travailler avec la famille et veiller à son établissement.

Les groupes font de la planification budgétaire. Ils travaillent à l'acquisition de compétences. Si un réfugié est camionneur, on l'aide à obtenir des références. On l'aide à obtenir les permis de conduire appropriés. Toutefois, avant le permis de conduire, on s'occupe de l'apprentissage de l'anglais. Tous les gens que nous côtoyons sont des travailleurs vaillants. Il y a des agriculteurs, il y a des ouvriers en bâtiment, alors c'est relativement facile.

Par contre, pour ce qui est des professionnels qui participent à divers programmes de parrainage, comme des médecins et des dentistes, nous les jumelons à un groupe où il y a un médecin qui peut au moins les aider à trouver un emploi dans le même domaine.

M. Shaun Chen: Parfait. Merci beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Davis.

Votre organisme gère un programme de formation sur le parrainage privé de réfugiés. Il s'agit d'une initiative plutôt unique qui est financée par IRCC. En dehors du Québec, c'est le seul programme au Canada qui offre un soutien aux répondants privés.

Pouvez-vous nous dire quelles sont les plus grandes difficultés auxquelles font face les répondants privés dans le cadre de ce qu'ils tentent d'accomplir et ce que vous avez fait surmonter ces difficultés?

Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec M. Sarai.

Mme Carolyn Davis: Oui, nous sommes les seuls au Canada à offrir un programme de formation sur le parrainage privé de réfugiés. Avant de recevoir des fonds additionnels, nous avions quatre employés qui offraient ce service à tout le pays; vous comprendrez que quatre personnes peuvent rapidement devenir débordées.

Je pense qu'à l'heure actuelle, la plus grande difficulté par rapport aux répondants, c'est qu'ils sont nombreux à entreprendre pour la première fois des démarches parrainage et à avoir décidé de relever ce défi. Ils se sont mis dans une situation très compliquée, complexe et qui comporte des responsabilités. Il est important qu'ils le comprennent lorsqu'ils prennent cet engagement.

Maintenant que les familles commencent à arriver au Canada, les choses deviennent plus compliquées parce que la famille est là et que les répondants doivent commencer à assumer concrètement leurs responsabilités. Comme je le disais à quelqu'un la semaine dernière au cours d'une réunion, c'est comme planifier la venue d'un bébé et son arrivée à la maison. C'est quelque chose de tout à fait différent, mais la plupart des gens ne semblent pas comprendre cette analogie.

Quand la famille de réfugiés arrive au Canada, bon nombre de répondants cherchent à obtenir un soutien très concret et pratique. À quelques endroits, nous essayons de mettre des répondants privés en contact, dans l'espoir de commencer à créer des groupes d'entraide — où les répondants peuvent partager comment ils ont résolu tel ou tel problème —, car nous ne pouvons certainement pas aider tout le monde. Nous organisons des webinaires pour tenter de diffuser de l'information à un vaste auditoire, indépendamment de l'endroit où les gens se trouvent.

Nous avons deux employés situés à l'extérieur de notre noyau principal: un à Vancouver et un à Halifax. Nous aimerions reproduire ce modèle ailleurs lorsque nous recevrons des fonds supplémentaires afin qu'il y ait plus d'employés sur place pour aider les répondants. Je pense qu'en ce moment, c'est ce qui constitue le gros de notre travail et qu'il en ira de même à l'avenir. Il faudra offrir beaucoup plus d'aide aux répondants quand ils oeuvreront auprès des réfugiés à leur arrivée au Canada.

• (1150)

Le président: Monsieur Sarai, vous avez une minute.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Ma question s'adresse à M. Croutze.

Avez-vous un document ou un dossier que vous pourriez nous faire parvenir sur ce qui pourrait faciliter le processus d'approbation? Nous pourrions peut-être en faire part au ministère.

Il semble que les services soient couverts, mais que le problème réside dans le processus d'approbation de ces services. Contrairement aux prestations ou aux programmes d'assurance habituels qui pré-approuvent certains soins jusqu'à une limite établie, vous devez en outre procéder à un examen préalable, soumettre la demande, puis confirmer l'approbation. Je suppose que cela entraîne aussi des frais supplémentaires pour le ministère.

Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez nous soumettre une note d'information ou un document présentant des suggestions sur la manière de rendre le programme fédéral de santé plus efficace, et plus particulièrement le programme dentaire.

Dr Randall Croutze: Merci beaucoup. Je comprends. Nous allons nous en occuper, c'est certain. Nous n'avons pas de document comme tel, parce que c'est une évidence pour nous, mais nous allons présenter les différences entre les programmes pour que vous puissiez évaluer à quel niveau il est possible de gagner en efficacité.

Je dirais que c'est ce que nous cherchons. Nous voulons rendre le système efficace. Nous sommes conscients des sommes investies dans...

Le président: Merci, monsieur Croutze.

Monsieur Saroya, je vous prie, vous avez cinq minutes.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être là aujourd'hui et de nous faire part de leurs observations.

Docteur Croutze, j'entends toujours la même chose en ce qui concerne les réfugiés syriens. Cherchez-vous à obtenir plus d'argent? Est-ce qu'il faudrait plus d'argent pour résoudre le problème, ou faut-il seulement régler la question de l'approbation?

Dr Randall Croutze: Chose certaine, nous voulons être efficaces. Nous cherchons des moyens d'alléger le fardeau administratif afin de rendre les soins plus accessibles. Certaines des options que nous envisageons ne nécessiteront pas un investissement majeur. Nous tenons à avoir un système efficace.

Nous avons parlé des mesures administratives. Il s'agit notamment d'autoriser les radiographies interproximales. Il est intéressant de voir qu'on va couvrir le coût d'une série complète de radiographies de la bouche, c'est-à-dire 16 radiographies périapicales et deux radiographies interproximales, alors que j'ai seulement besoin de ces dernières radiographies pour déterminer s'il y a des caries. Les autres ne me sont pas vraiment utiles. On va payer pour toutes les radiographies, alors que ce sont les seules dont j'ai réellement besoin. En fait, je pourrais réduire les coûts en ne facturant que celles-ci.

En ce qui a trait aux couronnes en acier inoxydable, dont le coût est semblable aux importantes obturations à l'amalgame, cela n'a aucun sens. Ce n'est pas la norme de soins à laquelle on devrait s'attendre. C'est quelque chose qu'on trouverait inadmissible pour n'importe quel autre groupe. Nous ne ferions tout simplement pas ça, et le coût est le même.

Bref, nous essayons de réaliser des gains d'efficacité, je suppose, mais cela ne représente pas une somme considérable.

M. Bob Saroya: Absolument. C'est bon à savoir. J'espère que nous pourrions remédier à la situation.

Ma prochaine question s'adresse à vous, monsieur Baig, qui êtes en ce moment à Scarborough, à Toronto.

Vous semblez être exaspéré de votre côté, étant donné tout ce bon travail que vous faites. Vous aviez 187 familles qui parrainaient 8 500 réfugiés, ce qui est bien mieux que les réfugiés pris en charge par le gouvernement. Y a-t-il quelque chose que le gouvernement peut faire à cet égard? Comment peut-on améliorer la situation de notre côté?

M. Mirza Hakeem Baig: Merci pour votre question.

Lorsque nous avons parrainé 8 500 personnes pendant trois mois, c'était avant qu'il n'y ait plus d'affectations pour la Syrie et l'Irak. Les signataires d'ententes de parrainage pouvaient présenter autant de demandes qu'ils le souhaitaient, et c'est ce que nous avons fait. Nous en avons profité. Cependant, après le 31 mars, les affectations ont baissé au minimum, selon le nombre de demandes que nous avions soumise en 2015. Nous n'avons rien fait en 2016, parce que la crise a commencé en 2016. Les possibilités et les procédures étaient suffisamment claires pour que nous puissions commencer en janvier 2016.

C'est ce que nous avons fait puis, après le 31 mars, on ne nous a affecté que six personnes pour le reste de l'année. Plus de 67 familles attendent qu'on les parraine. Nous avons dû cesser d'accepter les demandes. Nous ne pouvons plus parrainer ces 67 familles. Les demandes nous sont renvoyées. Aujourd'hui, on nous a avisés que six demandes nous seront renvoyées. Nous avons déjà le financement en main. Nous devons retourner auprès de nos congrégations pour leur dire que nous ne serons pas en mesure de répondre à la demande et qu'elles doivent reprendre l'argent.

C'est un problème. Lorsque le gouvernement a établi une formule d'attribution des fonds, il aurait dû tenir compte du nombre de familles et du nombre de réfugiés qui avaient été parrainés à partir du mois de janvier jusqu'au 31 mars. Il aurait dû en arriver à une formule de financement en conséquence, ce qu'il n'a pas fait, et c'est très frustrant.

• (1155)

M. Bob Saroya: Comment faites-vous pour trouver des emplois à ces réfugiés? Avez-vous trouvé des emplois pour les réfugiés qui sont arrivés?

M. Mirza Hakeem Baig: Nous avons différents groupes qui travaillent avec nous — par exemple, à Milton, il y a un homme qui s'appelle Jim Estill. Il y a déjà des emplois qui attendent ces réfugiés.

Sachez que ce ne sont pas que des petits boulots. On leur propose des emplois en fonction de leurs compétences. Les gestionnaires de projets de chacun des groupes avec qui je travaille me disent qu'il s'agit de bons emplois. Ils reçoivent de la formation. Il y a évidemment des petits boulots, mais on ne met pas l'accent là-dessus. Nous veillons à ce que ces personnes n'aient plus besoin de recourir à l'aide sociale après un an. Leur salaire devrait leur permettre de subvenir à leurs besoins. N'empêche que si ces gens ne font qu'occuper des petits boulots, il leur sera très difficile de joindre les deux bouts.

Le président: Merci, monsieur Baig.

C'est maintenant au tour de M. Ehsassi. Vous disposez de cinq minutes.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais remercier tous nos témoins. L'information que vous nous avez transmise aujourd'hui est très pertinente, et j'ai bien hâte de repasser la transcription de la séance d'aujourd'hui.

Je vais maintenant m'adresser à Mme Davis. Madame Davis, j'ai appris que vous aviez oeuvré auprès du St. Christopher House pendant six ans. Est-ce exact?

Mme Carolyn Davis: Oui.

M. Ali Ehsassi: Cela dit, à un certain moment, pendant votre témoignage, vous avez dit que nous devrions mettre l'accent sur les besoins de ces jeunes réfugiés syriens à l'extérieur de l'école.

Étant donné votre expérience dans le domaine, pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Selon vous, quelle serait la meilleure façon d'aborder cette question?

Mme Carolyn Davis: Je ne suis pas sûre d'avoir toutes les solutions à ce problème épineux.

Si nous pouvons apporter un certain soutien à ces jeunes réfugiés à l'extérieur de l'école, alors que les autres enfants participent à des associations ou à d'autres activités, afin qu'ils aient un endroit sécuritaire où ils peuvent créer des liens avec d'autres enfants qui vivent la même réalité ou qui ont vécu le même genre d'expérience, ils réaliseront qu'ils ne sont pas seuls dans cette situation et cela leur donnera espoir.

Nous voulons garder les jeunes à l'école — et je considère que c'est l'objectif principal — en dépit des obstacles de taille qu'ils doivent surmonter. Il est important qu'ils aient un sentiment d'appartenance.

M. Ali Ehsassi: Merci.

Vous avez indiqué que vous alliez présenter des mémoires à IRCC aujourd'hui même. J'aimerais savoir si notre Comité pourrait recevoir une copie de ces mémoires.

Mme Carolyn Davis: En fait, il s'agit d'une demande de financement que nous allons leur présenter. Je suppose que...

M. Ali Ehsassi: Si vous croyez que cela pourrait être utile...

Mme Carolyn Davis: Oui.

M. Ali Ehsassi: ... à nos travaux.

Mme Carolyn Davis: Je pourrais le modifier un peu, étant donné qu'il y a certains détails qui ne concernent que le ministère, mais oui, je ne pense pas que cette information est confidentielle. C'est plutôt des suggestions que nous faisons pour aller de l'avant.

M. Ali Ehsassi: Absolument. Merci.

J'aimerais maintenant poser quelques questions à M. Baig.

Tout d'abord, sachez que je suis fort impressionné par la façon dont vous avez mobilisé les membres de votre communauté afin qu'ils donnent de leur temps.

Vous avez dit offrir des cours aux jeunes enfants syriens les fins de semaine. Vous avez ajouté que ces cours n'étaient pas strictement réservés aux Syriens et que tous les autres enfants qui fréquentaient votre centre pouvaient participer et interagir avec les enfants syriens.

Croyez-vous que c'est la meilleure approche? Devrait-on plutôt opter pour des activités ciblées?

• (1200)

M. Mirza Hakeem Baig: Nous estimons qu'il s'agit de la meilleure approche, et nous l'avons constaté avec les autres immigrants également; pas seulement avec les Syriens. Le fait qu'ils puissent entrer en contact avec des personnes d'origines diverses est une bonne chose. Cela leur permet de s'ouvrir aux autres.

Nous organisons également une soupe populaire tous les samedis matin. C'est comme un restaurant. Nous le faisons tous les samedis. Les jeunes viennent socialiser entre eux. Et ce n'est pas uniquement pour les musulmans. Tout le monde est bienvenu.

M. Ali Ehsassi: Excellent.

Je crois savoir que beaucoup de gens communiquent avec votre organisation. Connaissez-vous des employeurs qui seraient possiblement intéressés à embaucher des familles qui se sont établies à Toronto?

M. Mirza Hakeem Baig: Oui. Mais nous laissons à nos bénévoles le soin de s'assurer qu'ils se trouvent de bons emplois, qui sont rémunérateurs. Nous veillons à ce qu'ils ne tombent pas dans de petits boulots.

Nous favorisons aussi le maintien dans la profession. À celui qui était boulanger, nous veillons à lui procurer de la formation dans cette profession. Idem s'il était camionneur ou mécanicien d'automobile. Nous veillons à ce qu'il soit formé et obtienne la reconnaissance professionnelle plutôt que le diriger directement vers un atelier où il travaillera.

Il faut de la planification pour cela. C'est le choix que nous faisons.

Le président: Merci.

Je remercie tous nos témoins pour tout le travail incroyable qu'ils font pour aider les réfugiés syriens à s'établir ici et pour tous vos renseignements. Ces renseignements nous aideront à améliorer les conditions d'établissement des réfugiés syriens. Merci.

Le temps pour le prochain groupe de témoins de s'installer, je suspends la séance deux minutes. Merci.

• (1200)

_____ (Pause) _____

• (1205)

Le président: Bonjour.

Notre deuxième groupe de témoins est constitué des représentants d'Action Réfugiés Montréal, M. Paul Clarke et Mme Emily Woods; du représentant du Collingwood Syrian Sponsorship Committee, M. Thomas Vincent; et du représentant de Child Aid International, M. Nouri Haidar Al Hassani, qui est accompagné de M. Amer Alhendawi, lequel comparait à titre personnel.

Comme M. Alhendawi ne parle qu'arabe, M. Yohannes Sawassi lui servira d'interprète. Faute d'interprétation simultanée pour les questions adressées à M. Alhendawi, nous arrêterons la minuterie pendant leur interprétation pour ne pas amputer les sept minutes de chaque interrogateur.

Madame Kwan.

Mme Jenny Kwan: Monsieur le président, pourriez-vous m'éclairer? Quand M. Alhendawi parlera, je suppose qu'il faudra traduire ses propos pour les membres du Comité et pour le compte rendu. Le temps pris ne sera-t-il pas compté, lui aussi, dans les sept minutes?

Le président: C'est ce que je disais. Pendant la traduction, la minuterie s'arrêtera pour que chaque intervention ait une durée de sept minutes, en dépit de l'absence d'interprétation simultanée. Le temps de l'interrogateur ne sera pas amputé.

Mme Jenny Kwan: D'accord. Pour les questions, c'est entendu, mais est-ce pareil pour l'exposé?

Le président: Ce l'est aussi pour l'exposé.

• (1210)

Mme Jenny Kwan: Merci.

Le président: De même.

Je rappelle aux témoins que chaque groupe dispose de sept minutes pour présenter son exposé.

Nous commençons par Mme Woods.

Mme Emily Woods (agente du Programme de parrainage, Action Réfugiés Montréal): Merci, monsieur le président.

[Français]

Bonjour à vous toutes et à vous tous.

De la part d'Action Réfugiés Montréal, je vous remercie de nous donner l'occasion de vous parler aujourd'hui de nos expériences.

[Traduction]

Action Réfugiés Montréal est une organisation sans but lucratif, financée par des Églises, des particuliers et des fondations depuis plus de 20 ans.

Nous offrons trois programmes, dont l'un est axé sur le parrainage privé des réfugiés, au nom du diocèse anglican de Montréal et aussi de l'Église presbytérienne du Canada. Dans ce programme, nous collaborons étroitement avec les habitants de la région de Montréal pour parrainer des membres de leurs propres familles qui sont réfugiés à l'étranger et nous collaborons aussi étroitement avec eux après l'arrivée de ces réfugiés.

Pour commencer, je loue le gouvernement fédéral pour son engagement dans la réinstallation de 25 000 réfugiés syriens, travail pas encore terminé, nous le savons tous. Ces familles et les autres familles installées ici auront besoin de différentes formes d'appui au cours des années à venir. Il importe que les organisations qui travaillent avec cette population possèdent les outils et les ressources nécessaires. De ce qui arrive, le pays pourrait aussi tirer une leçon importante.

Chez Action Réfugiés Montréal, nous sommes dépassés par la réaction généreuse de la collectivité pour aider des réfugiés. La gestion de cet élan de bonne volonté s'est révélée difficile pour une petite organisation comme la nôtre qui voulait tenter de canaliser les nombreuses offres d'appui et les nombreux dons qu'elle recevait tout en continuant de vaquer à ses occupations. Nous continuons chaque jour de recevoir des offres intéressantes d'appui de Canadiens qui veulent aider les réfugiés.

Au Québec, une forte proportion du financement est allée aux réfugiés parrainés par le gouvernement. Cependant, la province a accueilli cinq fois plus de réfugiés parrainés par le secteur privé. Diverses familles d'ici avec qui nous collaborons ont, de façon inattendue, reçu la tâche d'accueillir plusieurs unités familiales pendant les Fêtes, après avoir présenté des demandes à diverses organisations. Elles s'attendaient, bien sûr, à accueillir des membres à elles en une ou deux années plutôt qu'en quelques semaines. Cette précipitation émotionnellement éprouvante pour certaines d'entre elles a entravé la recherche de logement et de meubles et l'accès à certains cours de langue, par exemple.

La proximité de la famille au Canada n'a pas préoccupé notre organisation. Mais nous avons vu des cas de migration secondaire, soit hors Québec, soit vers le Québec, qui ont causé des problèmes en raison des systèmes différents d'immigration et de l'imprécision des renseignements. Les familles ne sont pas entièrement informées de leurs droits et de leurs libertés, et les fournisseurs de services qui les accueillent ont besoin de renseignements plus facilement accessibles pour mieux les aider, particulièrement en cas de rupture de l'engagement des parrainages.

La rupture d'engagement, par laquelle le parrain cesse d'appuyer le réfugié ou ne peut l'appuyer que partiellement, inquiète vraiment les familles parrainées par des membres de leur parenté ou des organisations pas tout à fait prêtes à les appuyer financièrement. Certains se sont fait confier plusieurs familles en même temps. Il ne suffit pas de leur répondre, quand ça arrive, de demander l'aide sociale.

Les familles se sentent souvent redevables à leurs parrains et membres. Dans la crainte de les surcharger, elles préfèrent souvent tenter de trouver d'autres moyens d'être indépendantes sans signaler la rupture de l'engagement, ce qui, bien sûr, pourrait avoir des conséquences pour le parrain.

Beaucoup de nos familles syriennes sont très instruites. Nous nous occupons actuellement de beaucoup de professionnels hautement qualifiés qui travaillent le soir ou la nuit tout en suivant des cours de français pour, un jour, obtenir leurs équivalences et travailler dans leur domaine. Les programmes d'emprunt communautaire ont constitué une possibilité intéressante pour certaines personnes qui voulaient obtenir leurs équivalences. Cependant, il faut aussi envisager d'autres options.

Ceux qui essaient d'obtenir des services d'orientation professionnelle dans la région de Montréal sont souvent dirigés vers la formation linguistique, si leurs compétences en français sont insuffisantes. Nous devons faire preuve de beaucoup d'imagination pour aider ceux qui sont désireux de trouver immédiatement un emploi.

Dans l'ensemble, d'après ce que nous avons vu, la recherche d'un logement s'est bien déroulée, mais des familles se sont heurtées à des difficultés quand elles ont rencontré les propriétaires ou quand, à la dernière minute, elles se sont retrouvées sans logement, parce que le propriétaire avait signé des baux multiples pour le même logement. Une famille s'est fait demander de payer tout de suite le plein montant d'une année de loyer. Elle a bien sûr compris que c'était une exigence illégale, mais la difficulté de trouver un logement l'a fait opter pour la sécurité et la stabilité offertes par la certitude de disposer du logement pendant une année.

D'après notre expérience, à Action Réfugiés Montréal, l'accès à la scolarité s'est fait assez facilement dans le réseau scolaire, les périodes d'attente pour obtenir un rendez-vous avec la commission scolaire ayant été courtes. Les familles ont aussi reçu de l'aide supplémentaire du réseau scolaire. Cela étant dit, comme nous nous occupons aussi de familles non syriennes, nous avons été déçus d'apprendre que certaines d'entre elles ont reçu moins d'aide du réseau scolaire, à cause d'une réaffectation des ressources dans les écoles pour privilégier les familles syriennes.

D'après ce que j'ai vu, des familles ont pu recevoir une aide médicale adéquate et un suivi médical au besoin. Nous sommes aussi soulagés de savoir que toutes les familles dont nous nous occupons, quel que soit leur pays d'origine, bénéficieront d'une couverture supplémentaire de soins de santé grâce au Programme fédéral de santé intérimaire.

En ce qui concerne les prêts pour déplacements, le fait de se charger du coût des prêts au titre du transport des Syriens pour leur réinstallation a soulagé ces familles d'une lourde charge. Cependant, les programmes comportaient des points de détail qui entraînaient des injustices pour certains. Par exemple, les frais de transport de certaines familles syriennes arrivées au Canada après le 4 novembre ont été couverts si elles venaient de Jordanie, du Liban ou de Turquie, tandis que celles qui sont venues d'autres pays, après la même date, ont dû rembourser leurs prêts au titre de transport. Nous estimons que ces détails difficiles à comprendre introduisent de l'injustice dans le système.

Chez Action Réfugiés Montréal, nous nous occupons de quelques familles non syriennes qui pourront profiter du programme du délai prescrit d'un an. Cela étant dit, nous nous occupons d'un nombre important de familles syriennes qui viennent d'arriver et qui espèrent parrainer d'autres membres, qui ne sont pas admissibles dans ce délai d'un an.

Dans notre organisation, notre liste d'attente comprenait 150 noms à la fin de 2014. En décembre 2015, plus de 600. Il est clair que le besoin de parrainage privé est grand. Avec cette idée en tête, nous sommes heureux des séances de réflexion qui, comme celles-ci, s'organisent à de multiples niveaux pour améliorer la réaction à venir. Indéniablement, la crise syrienne a éveillé les consciences à l'existence de populations de réfugiés et elle nous a permis de témoigner d'une réponse et d'une flexibilité incroyables dans le système de parrainage pour faciliter la réinstallation de familles syriennes.

Nous espérons que ce désir d'aider ira en augmentant pour favoriser une équité, une compassion et une justice plus grandes pour tous les réfugiés.

Merci.

• (1215)

Le président: Merci, madame Woods.

Monsieur Vincent, vous disposez de sept minutes.

M. Thomas Vincent (fondateur et coprésident, Collingwood Syrian Sponsorship Committee): Merci, monsieur le président, pour l'occasion que vous m'offrez. Je me nomme Thomas Vincent et je suis le coprésident du groupe de parrainage familial syrien de Collingwood.

Alors que les Canadiens de partout au pays appuient généreusement le gouvernement fédéral dans son initiative et son programme de réinstallation des réfugiés syriens, du point de vue des petites villes du Canada, dont Collingwood est peut-être représentative, et des groupes de parrainage de partout au pays, cela a été une catastrophe. L'absence de toute communication ou de communications cohérentes, l'opacité du processus et l'attente trop longue de l'arrivée des familles syriennes ont fait passer les groupes de parrainage canadiens de l'excitation à la frustration puis à la colère.

D'un point de vue historique, le gouvernement conservateur antérieur avait manifestement décidé qu'on allait accueillir 10 000 réfugiés syriens, tandis que le gouvernement libéral nouvellement élu a porté l'objectif à 25 000.

Le gouvernement a créé des délais irréalistes pour l'arrivée de 25 000 réfugiés syriens et, pour des raisons inconnues, il a décidé qu'il était essentiel de les respecter même si les ressources et les infrastructures manquaient pour traiter les dossiers et pour aider à réinstaller les réfugiés dans notre culture canadienne.

Le résultat? La perception, puis la réalité d'une confusion, d'une désorganisation et d'une indigence des communications. Il a semblé aux Canadiens que l'empathie pour la détresse des réfugiés syriens victimes de la crise devenait un bon prétexte pour les têtes d'affiche du gouvernement fédéral de se faire prendre en photo à des fins publicitaires.

Le gouvernement fédéral a atteint son objectif d'accueillir 25 000 réfugiés syriens au Canada. Pour 10 000 d'entre eux grâce à des parrainages privés et, pour les 15 000 autres, grâce au programme des réfugiés parrainés par le gouvernement.

À Collingwood, qui représente les petites villes canadiennes et dont la population n'est que de 19 500 habitants, nous avons trouvé plus de 90 000 \$ en quelques mois pour parrainer deux familles syriennes. Nous avons présenté notre demande de réfugiés désignés par un bureau des visas par l'entremise de l'Anglican United Refugee Alliance, l'AURA, demande approuvée en janvier 2015.

Notre comité de parrainage a organisé la participation d'innombrables bénévoles, qui étaient prêts depuis des mois. Nous avons établi un comité organisateur de coprésidents et créé un poste de secrétaire et des comités de bienvenue, du logement, de l'anglais langue seconde, du transport et des services Web pour les technologies de l'information ainsi que des comités des meubles et de l'habillement, de l'aide professionnelle, de l'éducation et des services informatiques. Tous ces comités ont réuni toutes les ressources nécessaires pour parrainer deux familles syriennes et pourvoir immédiatement à leurs besoins.

Ensuite, une très longue attente, sans nouvelles du gouvernement sur son plan pour collaborer avec les groupes privés, les groupes de parrainage communautaires ou les groupes chargés de réfugiés désignés par un bureau des visas. Le 31 mars, à notre grande surprise, on nous apprend que, finalement, nous ne pouvions accueillir que la seule famille attribuée à l'AURA, pour tous ses groupes de parrainage. Nous avons eu le bonheur d'accueillir la seule famille attribuée à notre groupe à Collingwood.

Je vais tout de suite à quelques recommandations, parce que mes sept minutes s'écoulaient rapidement.

D'après nous, font partie des problèmes éprouvés par les petites villes du Canada relativement au plan de réinstallation des réfugiés syriens et par le leadership du gouvernement le mutisme objectif du gouvernement à l'égard des signataires d'entente de parrainage comme l'AURA. On nous dit qu'on traite les dossiers des familles, que l'administration fait des vérifications en matière de santé et de sécurité, mais on ne nous dit rien sur le nombre de familles que nous sommes susceptibles d'accueillir. Barrie, en Ontario aussi, a reçu il y a près de quatre mois l'avis d'acceptation de la famille qui lui était destinée et elle attend encore l'arrivée de cette famille. C'est totalement inacceptable alors que, à plusieurs reprises, M. John McCallum aurait affirmé que ses gens et lui faisaient tout pour répondre à la demande.

John Sewell, un ancien maire de Toronto, a formé une organisation qui coordonne l'information entre les groupes de parrainage. Il a dit que c'était à titre privé. L'organisation s'appelle Canada4refugees.org. Nous recommandons au gouvernement fédéral de collaborer avec ce groupe officiel pour les communications avec les groupes de parrainage et la fourniture des renseignements dont nous avons besoin.

On ne possède aucune idée claire du nombre de groupes de parrainage au Canada et, par conséquent, du nombre de familles que ces groupes pourraient accueillir. J'ai, pour ma part, estimé qu'il y en avait plus de 2 000 et j'ai vu des extrapolations qui atteignaient 8 000 ou 9 000. Personne ne connaît le nombre exact, et ils sont trop nombreux ceux qui n'ont reçu aucun avis de réception d'une famille dans le cadre d'un parrainage privé, communautaire ou de parrainage de réfugiés désignés par un bureau des visas. Ne serait-il pas facile de consulter les signataires d'entente de parrainage pour trouver le nombre de groupes de parrainage en existence au Canada, puis, par extrapolation, déterminer le nombre affectable de Syriens et d'autres réfugiés?

Je pense que quelqu'un a parlé de la dotation des postes de traitement des affectations de réfugiés, mais après avoir annoncé qu'il avait traité son objectif de 25 000, le gouvernement a mis un terme à la dotation en Jordanie et en Turquie, etc. ainsi qu'à Winnipeg, interrompant ainsi le processus et l'arrivée de réfugiés.

Ce matin, nous avons entendu que, déjà, la source est tarie. Où sont les familles? Nous avons des milliers de groupes au pays qui sont prêts et qui attendent.

La connaissance du nombre de groupes de parrainage au pays et de leur capacité d'accueil et le fait de proportionner la dotation en personnel et la demande aideraient le ministère de l'immigration à comprendre les besoins en ressources financières et humaines.

• (1220)

Il faut trouver une façon de traiter rapidement les demandes actuelles de prise en charge de réfugiés. Il faut assouplir et rationaliser le processus d'approbation et embaucher du personnel supplémentaire pour traiter les demandes. Le gouvernement s'est hâté de faire entrer au pays 15 000 réfugiés pris en charge par lui et

de les loger dans des hôtels moyennant des frais journaliers, etc. Pourquoi ne se tournerait-il pas vers les groupes de parrainage par le privé et de parrainage de réfugiés désignés par un bureau des visas, qui ne coûteraient rien ou moins que les réfugiés qu'il prend en charge et pourquoi n'offrirait-il pas simplement les familles à ces groupes? Trop compliqué, nous a-t-on répondu. J'ignore ce qui est compliqué dans le fait de nous faire attendre, au pays, pour ces groupes pendant que le gouvernement paie des chambres d'hôtel. Ça me semble absolument illogique.

Nous avons entendu parler de réfugiés pris en charge par le gouvernement, des Syriens, qui faisaient appel à l'aide de banques alimentaires. Cela n'arriverait jamais chez un groupe privé, un groupe s'occupant de réfugiés désignés par un bureau des visas ou un groupe de parrainage communautaire. Quel embarras que de s'apercevoir que nos familles s'adressent à des banques alimentaires! Il faut mesurer la capacité des groupes de parrainage au Canada et entreprendre l'affectation immédiate des réfugiés aux groupes susmentionnés.

En ce qui concerne l'information indispensable, il n'existe pas de plan tout fait pour l'aide aux réfugiés pour les petites villes du Canada. Dans le Canada rural, les groupes de parrainage imitent les programmes d'aide aux réfugiés et dépensent et gaspillent des ressources et un temps précieux pour en créer. Nous avons l'air de réinventer la roue et de travailler chacun de son côté plutôt que de mettre en commun les renseignements et les ressources. Comment les parrainages du Canada rural se renseignent-ils sur les services de réinstallation disponibles dans les grands centres urbains?

Le président: Monsieur Vincent, il vous reste 30 secondes.

M. Thomas Vincent: D'accord.

Nous serions tous d'accord pour dire que l'enseignement d'une langue seconde aux nouveaux réfugiés est la priorité des priorités. Quels services d'enseignement d'une langue seconde sont disponibles dans le Canada rural? Comment savons-nous si les familles locales ont les mêmes antécédents culturels ou sont apparentées et élargies...?

Il faut créer un fichier de renseignements axé sur les ressources et permettre aux présidents des comités de parrainage de se consulter sur les programmes de réfugiés. Il faut créer des liens en bonne et due forme avec les services de réinstallation, élargir la base de renseignements et créer un guide, un modèle pour les groupes de parrainage, qui n'oublie personne.

Le président: Merci, monsieur Vincent.

M. Al Hassani est notre prochain intervenant. Vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

M. Nouri Haidar Al Hassani (fondateur, Child Aid International): Merci. Est-ce sept minutes pour moi ou...?

Le président: Allez-vous partager votre temps?

M. Nouri Haidar Al Hassani: D'accord. Je vais m'arrêter à trois minutes et demie. Merci.

Je m'appelle Nouri Al Hassani. Je suis le fondateur de Child Aid International. J'ai beaucoup d'expérience auprès des réfugiés. J'ai moi-même été réfugié pendant six ans et demi avant d'arriver au Canada, en 1996.

Child Aid International a été en mesure d'aider avec la crise des réfugiés syriens. Nous nous concentrons sur les familles de la région de Vancouver, en Colombie-Britannique, de même que de Surrey et des environs.

Notre centre offre des services en arabe, alors nous avons été en mesure de venir en aide et de servir de pilier à deux autres centres de la région, soit l'Az-Zahraa Islamic Centre et l'Al-Kawthar Islamic Centre. Lorsque ces deux centres ont eu besoin d'interprètes arabes, nos bénévoles ont pu les aider. Grâce à Child Aid International, j'ai pu aider bon nombre de familles à louer un logement, à s'installer et aussi à consulter un médecin. Tout cela peut sembler anodin, mais c'est honnêtement un problème de taille pour les familles, qui sont freinées par la barrière linguistique et la méconnaissance de la culture.

Je vais laisser le temps qu'il me reste à mon ami.

Merci.

• (1225)

Le président: Allez-y, monsieur Alhendawi.

M. Amer Alhendawi (à titre personnel)(Interprétation): Premièrement, une des principales difficultés qu'éprouvent les réfugiés syriens à Vancouver, c'est d'apprendre l'anglais langue seconde. Notre famille est ici depuis presque un an, mais jusqu'à maintenant, pas un de nous n'a assisté à des cours d'anglais. Chaque fois que j'essaie, on me répond qu'il n'y a pas de place et on me conseille de réessayer dans deux ou trois mois. Deux ou trois mois plus tard, c'est la même histoire.

Deuxièmement, je demande au gouvernement canadien de nous exempter des frais de transport, qui s'élèvent à 7 040 \$ pour notre famille. La plupart des réfugiés syriens qui arrivent ici avec leur famille doivent déboursier entre 6 000 \$ et 7 000 \$ en frais de transport, parfois plus, selon la taille de la famille.

Troisièmement, nous demandons au gouvernement de nous aider, si possible, à trouver un logement. Nous sommes une famille de sept — cinq enfants et nous, les deux parents —, mais nous habitons dans un appartement de deux chambres. J'aimerais, si c'est possible, avoir accès à un logement subventionné, car les logements sont très chers sur le marché privé. De plus, ces petits appartements de deux chambres ne sont pas sécuritaires. Ils sont infestés d'insectes. Nous devons parfois vaporiser de l'insectifuge, mais cela ne fonctionne pas.

J'aimerais également souligner au gouvernement qu'il est difficile de soumettre une demande de logement subventionné. La demande a de la difficulté à se rendre, car il faut passer par un intermédiaire, un genre de courtier. Il faut connaître quelqu'un qui va agir en son nom pour avoir accès aux logements subventionnés.

Merci beaucoup. C'est tout ce que je peux dire ou demander.

Le président: Merci.

Monsieur Tabbara, vous avez sept minutes. Je vous en prie.

M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à tous les invités de me recevoir.

Je vais parler arabe un moment avec Amer, et je vais traduire moi-même.

[*Le député s'exprime en arabe.*]

J'ai dit que tout le monde ici, au gouvernement canadien, est très heureux d'avoir accueilli les réfugiés syriens dans un pays pacifique.

Je vais continuer en anglais.

Dans votre cas, en Colombie-Britannique, disons-le, vous habitez dans une des villes les plus chères au pays. Il est malheureux que vous soyez dans cette situation et que vous ayez à surmonter certaines difficultés, mais un soutien incroyable a été offert et bien de

belles choses sont arrivées dans différentes régions. Par exemple, dans ma région, beaucoup de gens sont maintenant installés et suivent des cours d'anglais.

Qu'est-ce qui vous en empêche? Avez-vous peut-être essayé d'aller...? Peut-être que cette école n'était pas en mesure de vous aider, mais avez-vous vérifié à différents moments auprès d'autres écoles qui offrent de la formation linguistique?

Je vais lui dire en arabe.

[*Le député s'exprime en arabe.*]

• (1230)

M. Amer Alhendawi: [*Le témoin s'exprime en arabe.*]

Le président: Permettez-moi de vous interrompre un moment.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): J'invoque le Règlement.

Le président: Vous ne pouvez pas avoir une conversation comme cela.

M. Marwan Tabbara: J'en suis vraiment désolé.

Le président: Pour que tout soit clair, je propose qu'il n'y ait qu'un seul traducteur. Pour les salutations, c'est une chose, mais je vous prierais de soumettre vos questions dans l'une des deux langues officielles. M. Sawassi pourra faire la traduction.

M. Marwan Tabbara: Pas de problème.

Je vais me reprendre en anglais.

Le président: Monsieur Sawassi, pourriez-vous traduire la question qui a été posée?

M. Yohannes Sawassi (interprète, Cultural Interpretation Services for Our Communities): Pour Amer seulement?

Le président: Oui.

M. Yohannes Sawassi: D'accord.

[*Le témoin s'exprime en arabe.*]

M. Amer Alhendawi (Interprétation): Je suis allé à un autre centre, et on m'a encore répondu qu'il n'y avait pas de place et qu'il fallait que j'attende. Lorsque j'ai précisé que j'étais un nouvel arrivant et que je voulais m'inscrire à des cours d'anglais langue seconde, on m'a dit: « C'est bien, mais nous n'avons pas de disponibilité en ce moment. Nous n'avons pas de place pour vous. Pourriez-vous revenir plus tard? »

Pourquoi? On m'a dit qu'il y avait eu beaucoup de Syriens, de nouveaux arrivants, et que les classes étaient pleines. Aussi, des immigrants qui sont arrivés avant les réfugiés syriens ont recommencé à suivre des cours d'anglais langue seconde. Leur situation est différente de la nôtre.

M. Marwan Tabbara: Ma prochaine question s'adresse à M. Clarke et à Mme Woods.

Je lis ici qu'en date du 9 mai 2016, vous aviez reçu 4 725 réfugiés parrainés par le secteur privé. En comparaison, il n'y a eu que 86 réfugiés parrainés par le gouvernement. Du travail remarquable a été fait à Montréal. Pouvez-vous nous parler des bons coups que vous avez vus à Montréal?

M. Paul Clarke (directeur général, Action Réfugiés Montréal): Je dois préciser que les 4 000 réfugiés parrainés par le secteur privé...

M. Marwan Tabbara: Oh, ce sont ceux qui ne sont pas...

M. Paul Clarke: Ce sont tous les...

M. Marwan Tabbara: Je suis désolé. Environ 3 300 réfugiés sont parrainés par le secteur privé, et on en attend encore 4 700.

M. Paul Clarke: Ils ne sont pas tous accueillis par Action Réfugiés Montréal. Différentes organisations viennent en aide aux réfugiés.

Il faut se rappeler qu'avant la crise syrienne, environ 40 % des Syriens du Canada habitaient à Montréal. Différentes églises de Montréal étaient pleines de gens qui étaient prêts à parrainer des familles quand la crise a éclaté. Ce n'est donc pas surprenant que le parrainage privé ait été si populaire à Montréal.

J'espère que le comité est aussi au courant qu'il n'y a pas de plafonds au Québec. La question a été soulevée entre 11 h et midi. Parce que nous avons un volet d'immigration distinct, chaque groupe dispose d'un nombre de places désigné en fonction des ressources, et non en fonction du nombre de dossiers qu'IRCC est prêt à recevoir. Les chiffres peuvent sembler démesurés, mais c'est parce que la façon d'attribuer les dossiers n'est pas la même.

Pour ce qui est des bons coups, on peut parler du fait que tant de gens aient pu s'installer aussi rapidement. À Action Réfugiés, la crise n'a pas éclaté en 2015. Tout cela n'a pas débuté le 2 septembre de l'année passée, mais en mai 2013, alors que les demandes d'aide de familles syriennes ont commencé à affluer. Il y a eu des délais, évidemment, en 2013 et 2014. La bonne nouvelle, c'est que beaucoup de gens sont arrivés. La plupart des dossiers que nous avons traités concernent des familles; autrement dit, quelqu'un habitant à Montréal voulait parrainer son frère, son cousin ou sa belle-mère. La clientèle d'Action Réfugiés se compose de gens qui se portent garants des membres de leur famille.

Il y a d'autres groupes à Montréal. Il y a entre autres le groupe Hay Doun. Je ne sais pas s'il va comparaître devant le Comité. C'est davantage un groupe communautaire. Et comme je le disais, il y a aussi de nombreuses églises. Je crois que si les choses ont aussi bien fonctionné, c'est que la communauté s'est mobilisée. Depuis le mois de septembre, c'est vraiment incroyable le nombre de résidents du Québec ou de Montréal qui se portent volontaires pour aider.

• (1235)

M. Marwan Tabbara: Ma prochaine question s'adresse à vous deux encore une fois. Je sais qu'il y a beaucoup d'arabophones — Libanais, Syriens — à Montréal. Je pense que le gouvernement, mais aussi l'opposition, doit savoir ce qu'il en est de la formation linguistique dans les grands centres comme Montréal. Souvent, les gens ont tendance à s'agglutiner dans les secteurs où on parle leur langue maternelle. Ils peuvent abandonner leur formation linguistique pour se trouver un emploi immédiatement. Ils travaillent avec des gens qui parlent arabe comme eux, et ils passent à côté d'autres occasions en négligeant dès le départ, un moment critique, d'apprendre le français ou l'anglais.

Avez-vous des projets en place pour veiller à ce que les réfugiés ne se perdent pas dans de petites agglomérations?

Le président: Vous avez 15 secondes pour répondre.

Mme Emily Woods: Pour ma part, j'ai été agréablement surprise par les familles que nous avons reçues, car la formation linguistique est une priorité pour elles. Puisque des membres de leur famille étaient déjà ici, ces gens savent qu'il est essentiel d'apprendre le français. Beaucoup ont hâte de l'apprendre.

Le président: Merci.

Monsieur Saroya, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

M. Bob Saroya: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins. Nous avons entendu vos arguments et cela nous aidera à prendre des décisions.

J'ai une question pour M. Amer Alhendawi. Évidemment, il va y avoir quelques histoires désolantes. Vous habitez dans un petit appartement de deux chambres, infestés d'insectes. Vous n'avez pas pu trouver de cours d'anglais langue seconde.

Est-ce que cela vous a empêché de trouver du travail? Avez-vous un emploi, à l'heure actuelle, ou n'avez-vous pas réussi à en trouver un?

M. Amer Alhendawi (Interprétation): Non, je ne travaille pas. Comment pourrais-je travailler si je ne peux pas communiquer en anglais?

M. Bob Saroya: Je comprends.

Je reviens à M. Vincent. Je constate qu'il y a beaucoup de frustrations. Les gens vivent dans des appartements infestés d'insectes, ne peuvent pas se trouver de logement et ont du mal à suivre des cours d'anglais langue seconde. Ce serait vraiment l'idéal si le gouvernement permettait au secteur privé de parrainer plus de gens. Cela pourrait aider.

Vous tentiez de dire quelque chose plus tôt. Je vais vous laisser finir ce que vous aviez commencé à dire il y a quelques minutes.

M. Thomas Vincent: Ai-je encore sept minutes?

M. Bob Saroya: Vous en avez au moins deux ou trois.

M. Thomas Vincent: Vous me mettez sur la sellette.

Le Canada est le seul pays au monde à avoir réagi à la crise des réfugiés syriens en permettant le parrainage privé. Nous avons recouru aux parrainages privés, au Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV) et aux parrainages communautaires à l'échelle du pays, et nous avons amassé des millions de dollars en soutien à l'initiative. La possibilité suivante s'offre au gouvernement: comment utiliser l'infrastructure en place, les groupes de parrainage canadiens, afin d'instaurer un programme de parrainage privé-public qui viendra appuyer le ministère de l'immigration?

Nous devons créer un secteur de parrainage privé qui travaillera avec le ministère de l'immigration, et établir une politique nationale à l'égard des réfugiés en partenariat avec les groupes de parrainage de partout au pays. Il ne faudrait pas assujettir le programme de réinstallation des réfugiés syriens aux lignes directrices et aux plafonds actuels en matière d'immigration, car cela va ralentir le processus d'immigration déjà embourbé pour les familles syriennes qui arrivent au pays.

Le ministère de l'immigration ne devrait pas être responsable de la réinstallation. Le personnel du gouvernement doit évidemment maintenir les exigences d'entrée pour les réfugiés, mais une fois qu'ils sont au Canada, s'il n'y a pas de groupe de parrainage pour les aider, notre recommandation serait que le gouvernement fasse appel à des entreprises privées de réinstallation pour qu'elles se chargent de réinstaller les réfugiés dans un milieu sain.

Le gouvernement canadien s'est engagé dans un projet très ambitieux de bienfaisance afin de montrer à quel point les Canadiens peuvent être compatissants en ces temps difficiles. L'intention était tout à fait louable, mais de l'avis de la plupart des groupes de parrainage, l'exécution a vraiment laissé à désirer. Je suis désolé d'avoir à vous le dire, mais cela a été terrible.

Nous avons répondu aux demandes d'aide du gouvernement pour accueillir les réfugiés syriens, et le gouvernement n'a pas communiqué avec les groupes de parrainage et a retiré les ressources qui auraient été nécessaires pour faire de ce projet de réinstallation un succès retentissant. Le gouvernement n'a pas reconnu la valeur du travail effectué par les vaillants et compétents groupes de parrainage de l'ensemble du pays. Il faut établir une stratégie cohérente d'immigration à court et à long terme, afin de jumeler les milliers de groupes de parrainage en attente avec des familles syriennes. C'est aussi simple que cela.

J'ai bon espoir que vous allez prendre note et tenir compte des recommandations que nous avons tous formulées aujourd'hui.

Merci.

● (1240)

M. Bob Saroya: En gros, vous dites que le gouvernement ne devrait pas parrainer de réfugiés et qu'il devrait vous laisser cela, à vous.

M. Thomas Vincent: Absolument.

M. Bob Saroya: Vous avez recueilli 90 000 \$, et vous avez loué des logements pour les réfugiés. Personne n'est encore arrivé, n'est-ce pas?

M. Thomas Vincent: La première famille arrive demain. Nous n'avons aucune idée quand arrivera la prochaine. Nous avons deux autres familles en attente, mais nous n'en savons pas plus. Les petites villes du Canada ont... à Barrie, en Ontario, le logement est loué depuis trois mois. On n'a aucune idée quand la famille arrivera.

M. Bob Saroya: Pour revenir à la frustration, c'est toujours la même histoire, et le gouvernement ne fera jamais ce qu'il faut, peu importe ce qu'il fera.

Ma prochaine question s'adresse à Paul Clarke. Parmi les réfugiés qui arrivent au pays, combien se cherchent un emploi? Combien de personnes ont trouvé du travail au cours des dernières années?

M. Emily Woods: Voulez-vous parler des dernières années, ou bien des Syriens qui sont arrivés récemment?

M. Bob Saroya: Les réfugiés syriens.

Mme Emily Woods: Pour les réfugiés syriens, je n'ai pas le nombre exact. Certains se trouvent du travail même s'ils n'ont pas terminé leurs cours. Beaucoup travaillent le soir et la nuit. Très peu ont réussi à trouver un emploi de jour, car ils essaient de suivre des cours en même temps. Ils sont aussi nombreux à être retournés à l'école. Ils prennent des cours d'anglais ici et là, ou ils essaient de poursuivre leurs études. Il y a encore bien des gens qui sont à la recherche d'un travail.

M. Bob Saroya: Si vous aviez à choisir le plus grand problème avec lequel le gouvernement pourrait aider, ce serait lequel?

Mme Emily Woods: Je pense...

M. Bob Saroya: Vous pouvez en nommer deux si vous voulez.

Mme Emily Woods: Il y en a plein. Comme l'autre témoin l'indiquait, les prêts de transport imposent un énorme fardeau aux familles. Cela les place encore plus en position de vulnérabilité à leur arrivée. En ce moment, les conditions relatives au pays d'origine causent beaucoup d'injustices. Tout cela me paraît vraiment inéquitable. Ils n'ont pas choisi leur pays d'origine. S'ils viennent au Canada, c'est qu'ils ont besoin d'aide, peu importe d'où ils arrivent. J'espère que vous en tiendrez compte.

M. Bob Saroya: Je reviens à Paul encore une fois. D'après votre expérience, quels changements faudrait-il apporter à la stratégie actuelle de réinstallation et à toute stratégie future? Avez-vous des recommandations à nous faire?

Le président: En 30 secondes, s'il vous plaît.

● (1245)

M. Paul Clarke: Ce que je vous dirais — parce qu'Action Réfugiés existe depuis une vingtaine d'années et qu'il n'a pas été créé dans la foulée de la crise des réfugiés syriens —, c'est qu'il ne faut pas attendre six ans avant de sortir les gens d'Islamabad, ni attendre quatre ou cinq ans avant de sortir les gens de Nairobi. C'est injuste que ces gens doivent attendre aussi longtemps avant d'avoir une entrevue avec un agent des visas.

Le président: Merci.

Madame Kwan, vous avez sept minutes.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup. Je remercie tous les témoins.

Ma question s'adresse d'abord à M. Alhendawi. Je vais vous poser des questions brèves auxquelles je vous demande de répondre brièvement.

C'est votre 13^e mois en Colombie-Britannique, n'est-ce pas?

M. Amer Alhendawi (Interprétation): Oui, je suis là depuis environ un an.

Mme Jenny Kwan: Vous bénéficiez maintenant du programme courant d'aide au revenu de la province. Une fois le loyer payé, combien d'argent vous reste-t-il pour aider votre famille?

M. Amer Alhendawi (Interprétation): Je reçois une prestation d'aide sociale de 1 200 \$. Une fois le loyer et le prêt de transport payés, il ne reste plus que 200 \$ pour ma famille.

Mme Jenny Kwan: Vous versez 102 \$ par mois pour le remboursement du prêt de transport, n'est-ce pas?

M. Amer Alhendawi (Interprétation): Je paye 103 \$ par mois.

C'est le montant le plus faible que je peux payer. Je suis censé verser un montant minimal, mais c'est ce que je peux me permettre.

Mme Jenny Kwan: Dans ce cas, comment faites-vous pour joindre les deux bouts et pour soutenir votre famille? Avez-vous recours aux banques alimentaires et à ce genre d'aide?

M. Amer Alhendawi (Interprétation): De façon générale, nous subvenons aux besoins de la famille grâce à la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Il nous arrive aussi de fréquenter les banques alimentaires.

Mme Jenny Kwan: Vous avez un compte en souffrance d'environ 600 \$ pour le remboursement du prêt de transport, n'est-ce pas?

M. Amer Alhendawi (Interprétation): Oui, c'est vrai. Je suis censé payer 720 \$.

Mme Jenny Kwan: Merci.

M. Amer Alhendawi (Interprétation): J'ai six années pour rembourser le prêt. Si je n'ai pas fini de payer, des intérêts courent.

Mme Jenny Kwan: Vous êtes au pays depuis 13 mois, mais vous ne pouvez pas suivre le cours de langue en raison de la liste d'attente.

Je crois savoir que votre femme... Peut-elle suivre le cours de langue? Peut-elle même s'y inscrire? Dans le cas contraire, quel est le problème?

M. Amer Alhendawi (Interprétation): Non, elle n'a pas eu la chance de suivre le cours.

La situation de ma femme est pire que la mienne. Je fais de mon mieux pour apprendre l'anglais dans la rue, avec l'aide de mes amis et de quelques connaissances. Elle n'a toutefois pas cette occasion, étant donné qu'elle reste surtout à la maison avec les enfants.

C'est une situation très difficile. Si aucun d'entre nous ne peut apprendre l'anglais, nous aurons beaucoup de mal à trouver du travail.

• (1250)

Mme Jenny Kwan: Je vous remercie infiniment de vos réponses. Je vous en suis très reconnaissante.

Ma prochaine question s'adresse à M. Al Hassani.

Est-ce que votre organisation Child Aid International ou toute autre organisation que vous connaissez ont accès à des fonds publics, même si vous avez les ressources nécessaires et la capacité pour aider les nouveaux arrivants?

M. Nouri Haidar Al Hassani: En un mot, non; nous n'avons pas accès aux fonds. Ni moi, ni Child Aid International, ni aucune autre organisation avec laquelle je collabore, à savoir les deux que j'ai mentionnées, ne recevons le moindre financement gouvernemental.

En revanche, je pense bel et bien qu'il serait très intéressant d'obtenir de l'aide pour couvrir certaines dépenses. Nous pourrions mieux aider les familles de réfugiés syriens et améliorer nos activités bénévoles à ce chapitre.

Mme Jenny Kwan: Je sais que vous avez fait beaucoup de bénévolat dans vos temps libres. Vous et d'autres bénévoles avez cette compétence linguistique, comprenez la culture, êtes vous-mêmes des réfugiés ayant fait ce voyage et avez les connaissances requises pour aider ces familles. Or, vous ne recevez actuellement pas la moindre compensation gouvernementale pour vous aider à faire ce travail.

M. Nouri Haidar Al Hassani: Nous ne recevons rien du tout.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Madame Woods, vous avez dit que d'autres sont aux prises avec des problèmes relatifs au prêt de transport dans votre milieu. Vous avez laissé entendre que tous les réfugiés composent avec ce genre de problèmes, indépendamment de leur pays d'origine ou du moment de leur arrivée.

Pourriez-vous nous en dire plus? Si vous demandez au gouvernement de s'attaquer au problème, que lui proposez-vous? Devrait-il annuler le prêt, peu importe l'origine du réfugié ou le moment de son arrivée? Je parle de ceux qui sont arrivés au pays avant le 4 novembre.

Mme Emily Woods: Oui, et je peux vous donner un exemple. Dans le cas d'une de nos familles syriennes, le fils adulte devait se rendre dans un autre pays pour étudier afin d'assurer sa sécurité pendant le traitement de la demande. Sa famille est arrivée sur un vol nolisé dont les coûts de transport étaient couverts. En revanche, le

fils a dû payer son vol, qui a coûté quelques milliers de dollars si ma mémoire est bonne.

Nous avons bien sûr des familles syriennes qui sont arrivées avant le 4 novembre et qui versent des sommes importantes pour leurs coûts de transport. Idéalement, il serait formidable de pouvoir annuler le prêt de transport — c'est bel et bien ce que nous recommandons. Comme nous l'avons vu ici, il est très difficile pour les familles d'absorber ce coût mensuel supplémentaire, et le prêt peut entraîner des intérêts importants après la première année sans intérêt.

Mme Jenny Kwan: Pour ce qui est des familles qui essaient de joindre les deux bouts, nous avons vu un exemple de réfugiés sur l'aide sociale qui n'y arrivent pas. Pouvez-vous nous expliquer ce que vivent les gens avec lesquels vous travaillez dans votre milieu? Quelle est l'incidence d'une telle situation? Quelle mesure le gouvernement peut-il prendre? Devrions-nous demander au gouvernement de tenir une table ronde avec les provinces et les territoires pour aborder la question des taux d'aide au revenu chez les réfugiés, mais aussi de tous ceux qui bénéficient de l'aide sociale sans toutefois pouvoir joindre les deux bouts? Avez-vous des suggestions ou des réflexions sur la question?

Mme Emily Woods: À l'heure actuelle, les familles avec lesquelles nous travaillons ont beaucoup de chance, car bon nombre d'entre elles peuvent déjà compter sur une aide familiale supplémentaire dans le milieu. Mais dans le cas où plusieurs membres de la famille arrivent au même moment, c'est extrêmement difficile. Ils ne sont pas prêts. Malheureusement, certaines familles doivent effectivement se tourner vers les banques alimentaires.

Pour ce qui est des suggestions...

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mme Emily Woods: J'ignore si vous en avez...

M. Paul Clarke: Il faut comprendre que les réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé ne reçoivent aucune aide au revenu. Ils ont droit de fréquenter l'école et ce genre de choses, de sorte qu'il pourrait y avoir moyen... J'imagine que le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas pourrait être mis à l'essai pour obtenir une aide gouvernementale quelconque. S'il y avait moyen d'allouer les fonds à une famille parrainée par des organismes du secteur privé, et de verser un montant donné par personne pour l'aider, cela pourrait...

Le président: Merci, monsieur Clarke.

Madame Shanahan, vous avez sept minutes.

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Je vais partager mon temps avec M. Virani.

• (1255)

Le président: Allez-y, monsieur Virani.

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Merci.

Monsieur Vincent, nous pouvons sentir l'émotion dans votre mémoire. Je vous remercie de participer au parrainage privé. C'est un volet déterminant de la réinstallation des réfugiés.

Je ne peux qu'imaginer à quel point vous avez dû être frustré des niveaux établis par le gouvernement précédent comparativement aux niveaux que nous avons fixés. Vous indiquez vous-mêmes que la cible de l'ancienne administration était de 10 000 réfugiés. Je tiens à préciser que le gouvernement en place a fait venir 27 200 réfugiés syriens jusqu'à présent, et qu'il en installera 44 800 cette année au pays. C'est conforme aux chiffres annoncés le 2 mars.

Je voulais vous poser une question sur les coûts... Si j'ai bien compris, vous avez dit vouloir que le traitement des dossiers soit plus rapide, surtout dans le cas des réfugiés syriens parrainés par des organismes du secteur privé, et j'ai trois petites questions là-dessus.

La première porte sur les réfugiés d'autres régions du monde dont les besoins sont aussi criants, selon moi. J'aimerais connaître votre point de vue sur ces réfugiés, comparativement à ceux qui arrivent tout juste de la Syrie.

En deuxième lieu, reconnaissez-vous que des coûts afférents au parrainage de réfugiés par des organismes du secteur privé vont au-delà de la première année, comme nous l'avons entendu à maintes reprises aujourd'hui? Lors de la deuxième, troisième, quatrième et cinquième année, il y a des frais d'établissement, des coûts rattachés aux soins de santé et des frais d'études pour les gens qui sont au pays.

Troisièmement, s'il faut allouer plus d'argent au traitement des dossiers afin d'accélérer les choses, combien le gouvernement devrait-il dépenser à cet effet?

Merci.

M. Thomas Vincent: J'aimerais commencer par dire qu'à ma connaissance, il y a 60 millions de réfugiés dans le monde, qui sont répartis entre 73 pays; il s'agit donc d'un problème de taille pour l'humanité. Il se trouve que les Canadiens ont décidé de suivre le mouvement dans le cas de la crise des réfugiés syriens. Il n'est vraiment pas facile de constater que nous accueillons tous ces Syriens en faisant fi des autres réfugiés dans le monde.

Je n'ai pas la réponse, car je ne peux pas me prendre pour Dieu. Je dirai simplement que toutes les personnes sont égales entre elles. Il se trouve simplement que nous avons décidé d'aider les réfugiés syriens.

La pérennité du programme sera essentielle. J'ai lu le compte rendu des délibérations de séances précédentes, et la pérennité est évidemment une notion qui revient lorsqu'il est question du sujet d'aujourd'hui. Nous avons cet homme qui est au pays depuis 12 ou 13 mois. De nombreuses mesures sont prises pour faire venir les Syriens — ce qui est ma foi excellent —, mais quel est le plan à long terme à ce chapitre? Il faut informer et sensibiliser les gens. La crise du programme d'anglais langue seconde a été mise en évidence aujourd'hui. Il faut ensuite examiner la situation de ces gens après une année. Ce sera un grave problème.

Je suis d'avis que ce n'est que la pointe de l'iceberg. L'apprentissage d'une langue et la compréhension de l'anglais prendront au moins une année, après quoi les réfugiés commenceront à chercher du travail, mais la société devra les soutenir en attendant. La pérennité est donc essentielle.

Allons-nous avoir besoin de fonds supplémentaires? En fait, les besoins sont infinis. Nous allons bel et bien avoir besoin de plus d'argent. Notre petite collectivité du Canada est chanceuse de pouvoir se tourner vers ses résidents, dont l'empathie pour ce qui se passe est incroyable. Nous pourrions recueillir plus d'argent, mais comme je l'ai dit, il est important que le gouvernement reconnaisse ce que nous pouvons faire. La réinstallation des gens n'est pas votre

tasse de thé. Laissez-nous nous en occuper. Nous avons mis en place toutes les ressources nécessaires pour accueillir les familles. Pourquoi devrions-nous démanteler le programme? Il y a des milliers de petites municipalités canadiennes d'un bout à l'autre du pays qui ont créé des programmes comme le nôtre, et nous pouvons aider le gouvernement avec la réinstallation, qu'il s'agisse de Syriens ou de réfugiés de tout autre pays du monde. Retrouvons-nous les manches. Parlez-nous.

Je ne suis pas fâché — veuillez m'excuser, je m'emporte...

Le président: Merci.

Madame Shanahan, vous êtes la suivante.

Mme Brenda Shanahan: Je crois que la frustration que vous ressentez est justifiée, car votre collectivité a de toute évidence réuni des ressources colossales pour accueillir des réfugiés, qui ne sont pourtant pas là. Des réfugiés ont besoin d'aide, mais ils ne peuvent pas en obtenir. À Montréal, les choses se déroulent relativement bien, mais je sais que c'est parce que l'organisme est en fonction depuis 20 ans. Vous avez donc pu aller un peu plus vite.

J'aimerais que chaque témoin nous nomme la chose la plus importante qui doit se produire maintenant pour que nous puissions établir cette capacité et être prêts à recevoir la prochaine vague. Si nous nous attendons effectivement à recevoir une vague, nous devrions accueillir les réfugiés continuellement. Nous avons bel et bien besoin de ces gens étant donné qu'ils sont un gage de prospérité pour nous tous.

• (1300)

Le président: Puisque la question est posée à tous les témoins, je vais vous inviter à répondre à tour de rôle.

Allez-y, monsieur Alhendawi.

M. Amer Alhendawi (Interprétation): Je pense que tant que le Canada acceptera d'accueillir des réfugiés, le plus important est que le gouvernement fédéral élargisse l'accès aux cours d'anglais langue seconde, étant donné que c'est une compétence essentielle à acquérir pour chaque nouvel arrivant qui ne parle pas la langue. Lorsque les réfugiés pourront parler anglais, leur vie sera beaucoup plus simple. Notre famille est ici depuis un an, et c'est très difficile. Peu importe ce que nous voulons faire, nous avons besoin de l'anglais pour communiquer. C'est ainsi même pour les rendez-vous chez le médecin, que ce soit pour moi, pour un membre de ma famille ou pour ma femme. Il est très difficile pour nous de continuer ainsi.

Encore une fois, c'est très frustrant. Je ne peux pas continuer à demander à mes amis ou aux gens que je connais de m'accompagner lors des rendez-vous. Si nous recevons un appel téléphonique et qu'on nous laisse un message vocal, je dois leur demander de venir nous le traduire. La situation est vraiment difficile. Parfois, nous hésitons même à répondre au téléphone étant donné que nous ignorons quelle langue parlera la personne au bout du fil. Si elle s'exprime en anglais, nous aurons beaucoup de difficulté à comprendre.

Je demande donc au gouvernement d'élargir l'accès aux cours d'anglais langue seconde pour les nouveaux arrivants.

Le président: Merci.

Monsieur Vincent, il vous reste environ 10 secondes...

M. Thomas Vincent: C'est excellent, car vous recevrez tous une copie de mon mémoire.

J'aimerais toutefois dire un mot sur la question des frais de transport. Je crois savoir que nous sommes le seul pays au monde qui facture ces frais aux réfugiés.

Le président: Merci, monsieur Vincent.

Madame Woods ou monsieur Clarke, avez-vous une remarque?

M. Paul Clarke: J'ai cinq choses à dire en 20 secondes.

Le premier élément se rapporte aux cours de langue.

Deuxièmement, il y a la capacité du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas, qui est une source de frustration. Les gens ont tous voulu y participer, mais il n'y a pas suffisamment de places. J'éviterais les allées et venues, comme c'est arrivé dans le cas des groupes communautaires: on leur a dit d'attendre encore et encore, et soudain, des milliers de personnes sont arrivées, ont loué des appartements, après quoi les choses ont changé...

Le président: Merci.

M. Paul Clarke: Le dernier élément est le Programme de formation relative au parrainage de réfugiés. Il faut veiller à ce que Mme Davis obtienne plus d'argent.

Le président: Merci.

Je tiens à remercier les témoins qui ont comparu devant nous. Je vous remercie de l'excellent travail que vous accomplissez et tentez d'accomplir. Je remercie plus particulièrement M. Alhendawi de sa comparution et de son exposé des plus touchant.

Tous vos témoignages nous aideront à préparer notre rapport et, si tout va bien, à améliorer les choses à l'avenir. Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>